

PDM – Partenariat pour le Développement Municipal

PROGRAMME DE RECHERCHE

« GESTION DURABLE DES DECHETS ET DE L'ASSAINISSEMENT URBAIN »

ATELIER REGIONAL SUR LA GESTION DES DECHETS EN AFRIQUE

COTONOU (BENIN) DU 9 AU 11 JUILLET 2002

Rapport de préparation

TA Thu Thuy – juin 2002

SOMMAIRE

Introduction : Objectif de l'atelier et objet du rapport préparatoire	3
Chapitre 1 – Le nouveau programme envisageable	
1. Raisons des modifications proposées	5
2. Le nouveau programme résultant	6
Chapitre 2 – Présentations autour du cas de Cotonou	
1. Objectifs des activités proposées autour du cas de Cotonou	9
2. Cadrage des différents exposés envisagés dans la matinée	
3. Cadrage pour la table ronde de la fin de la journée	11
Chapitre 3 – Thème 1 sur « Maîtrise des flux physiques et financiers de la filière »	
1. Problématique du thème et grandes lignes des présentations envisagées	12
2. Cadrage des présentations demandées aux équipes	13
Chapitre 4 – Thème 2 sur « Partenariat public – privé dans la gestion des déchets »	
1. Problématique du thème et grandes lignes des présentations envisagées	16
2. Cadrage des présentations demandées aux équipes	
Chapitre 5 – Thème 3 sur « Les hommes, les institutions et les déchets »	
1. Problématique du thème et grandes lignes des présentations envisagées	20
2. Cadrage des présentations demandées aux équipes	21
Chapitre 6 – Thème 4 sur « Le financement durable de la gestion des déchets »	
1. Problématique du thème et grandes lignes des présentations envisagées	24
2. Cadrage des présentations demandées à des conférenciers extérieurs	
 <u>Annexes</u>	
1. Profil des invités du réseau Waste Net	27
2. Etat d'avancement et de suivi scientifique des actions de la composante Déchets	
Action D1 : Mairie de N'Djamena	30
Action D2 : CITTAL	32
Action D3 : CEDA	35
Action D4 : Mairie de Bujumbura	36
Action D5 : ERA Cameroun	39
Action D6 : BURGEAP	41
Action D7 : Tenmiya	43
Action D8 : IRD	46
Action D9 : Tech-Dev	49
Action D10 : EAMAU	54
3. Texte de la conférence « Problématique du financement de la gestion des déchets »	

INTRODUCTION

1. OBJECTIFS DE L'ATELIER

Organisé par le PDM au sein de la composante Déchets du programme de recherche, l'atelier régional de Cotonou sur la gestion des déchets en Afrique vise les objectifs suivants :

1. Information, visite de terrain et débat sur un cas concret en Afrique : l'expérience de Cotonou

L'organisation de cet atelier en Afrique offre l'opportunité d'enrichir les connaissances et les réflexions de tous (équipes engagées dans le programme et comité scientifique) à partir de l'observation en direct d'une situation relativement typique des difficultés de la gestion des déchets en Afrique, ainsi qu'à partir de débats avec les principaux acteurs locaux impliqués.

2. Echanges entre les équipes, sur leur état d'avancement et de questionnement

C'est l'objectif central de l'atelier de Cotonou.

Ces échanges ont été structurés autour de trois thèmes :

- séance n°1 : maîtrise des flux physiques et financiers de la filière.
- séance n°2 : partenariat public-privé dans la gestion des déchets,
- séance n°3 : les hommes, les institutions et les déchets,

3. Renforcement de la réflexion sur un thème majeur peu abordé : le financement de la gestion des déchets

La présentation de travaux récents (notamment l'étude commanditée par l'AFD) et d'expériences diverses, venant d'autres pays peu impliqués dans le programme, sera l'occasion d'enrichir les connaissances et la réflexion de tous sur la question du financement de la gestion des déchets, question centrale mais toujours si mal abordée.

4. Echanges approfondis au sein du comité scientifique

Le comité scientifique de la composante Déchets réunit des professionnels et scientifiques impliqués dans la problématique des déchets à des titres divers. Jusqu'à ce jour, ses membres ont eu peu d'occasions pour échanger longuement en dehors des réunions plénières du comité.

Par la présence de quatre de ses membres, plongés en immersion complète en Afrique, l'atelier de Cotonou offre l'opportunité – pendant les jours qui entourent l'atelier – d'approfondir les discussions au sein du comité scientifique et avec le PDM sur :

- le programme, ses objectifs et sa conduite,
- les équipes et leur suivi scientifique rapproché,
- les résultats du programme qui commencent à émerger,
- et l'organisation de la fin du programme, en vue d'exploiter au mieux ses résultats.

5. Echanges individuels de chaque équipe avec des membres du comité scientifique

Certaines équipes ont récemment bénéficié d'un suivi scientifique rapproché par certains membres du comité scientifique. Les jours qui entourent l'atelier seront mis à profit pour poursuivre et intensifier ce suivi entre les équipes qui le nécessitent et les membres du comité qui le souhaitent.

6. Connaissance du PDM, organisme pilote de la composante

Organisé dans la ville siège du PDM, l'atelier offre l'opportunité de faire connaître à l'ensemble des personnes impliquées dans le programme (comité scientifique et équipes de terrain) l'organisme

moteur de la composante Déchets, dans toutes ses dimensions de réflexion-innovation et dans tous ses propres programmes d'action.

Ceci permet de mieux inscrire le programme dans les dynamiques de renforcement de la décentralisation en Afrique.

7. Communication élargie sur le programme de recherche

L'invitation à l'atelier, ouverte à quelques membres du réseau Waste Net, est l'occasion de commencer à communiquer sur le programme et quelques uns de ses résultats intermédiaires, avant son achèvement.

2. OBJET DU RAPPORT PREPARATOIRE

L'atelier régional de Cotonou sera donc un des moments forts du programme de recherche.

La décision de la date de sa tenue a été prise assez tardivement.

Néanmoins, la mobilisation du PDM a permis d'inviter de nombreuses personnes en provenance :

- de toutes les équipes engagées dans la composante Déchets du programme,
- du comité scientifique et du comité de pilotage du programme,
- du réseau Waste Net animé par le PDM depuis plusieurs années,
- et des différents acteurs impliqués dans la gestion des déchets dans la ville de Cotonou.

Le programme de recherche implique de nombreuses personnes dans sa conduite générale et dans son suivi scientifique. Les divers échanges qui se sont progressivement produits entre différentes personnes ou équipes rendent parfois difficile le suivi de l'avancement global du programme et des différentes actions engagées.

En conséquence, pour faciliter la conduite et l'animation de cet atelier, il a été décidé de produire un travail préparatoire relativement structuré.

L'objectif principal de ce rapport est de faciliter l'actualisation de la vision globale du programme (composante Déchets) pour les organisateurs et animateurs de l'atelier, et notamment pour les membres du comité scientifique qui seront présents.

Le travail préparatoire a d'abord consisté à transmettre au plus vite des suggestions de cadrage pour chacun des exposés envisagés durant l'atelier. Ces cadrages ont été progressivement communiqués par le PDM aux différents participants concernés, plusieurs jours avant l'atelier.

L'écriture et la transmission régulière de morceaux de ce rapport, qui ont permis d'ajuster le programme détaillé de l'atelier, font que le rapport complet présente peut-être des redites ou des maladresses dans sa composition finale, sur lesquelles l'auteur demande quelques indulgences.

Le présent rapport regroupe :

- le rappel des entrées problématiques du programme, qui devrait faciliter l'introduction aux différentes séances thématiques d'échanges entre les équipes et les autres participants,
- les cadrages suggérés aux personnes qui présenteront des exposés,
- et en annexe, le profil des invités en provenance du réseau Waste net, ainsi que le point sur l'avancement et le suivi scientifique de toutes les équipes de la composante Déchets.

L'annexe 3, correspondant à la conférence dont l'auteur a la charge, sera ajoutée ultérieurement.

1 – LE NOUVEAU PROGRAMME ENVISAGEABLE

1.1. RAISONS DES MODIFICATIONS PROPOSEES

1.1.1. Réflexion en vue d'une modification dans l'agencement des thèmes

Un premier programme prévisionnel a été proposé par le PDM selon le canevas suivant :

1. Les hommes, les institutions et les déchets
2. Partenariat public – privé dans la gestion des déchets
3. Maîtrise des flux physiques et financiers dans la gestion des déchets
4. Le financement durable des déchets, forces et faiblesses des options en cours en Afrique

Les résultats qui ressortent actuellement des actions D3, A4 et D8, regroupées dans le thème « Les hommes, les institutions et les déchets » sont assez déstabilisants.

Je viens de l'expérimenter dans la formation que j'ai animée à la fin du mois de mai auprès de 17 coopérations décentralisées, à la demande de Cités Unies France.

Je me pose donc des questions sur la pertinence de mettre ce thème assez troublant en début d'atelier.

Un agencement de type :

1. Maîtrise des flux physiques et financiers dans la gestion des déchets
2. Partenariat public – privé dans la gestion des déchets
3. Les hommes, les institutions et les déchets
4. Le financement durable des déchets, forces et faiblesses des options en cours en Afrique

aurait la caractéristique d'être plus « soft ».

L'agencement initial aurait la caractéristique de déstabiliser l'auditoire dès le premier échange.

Laissant au PDM la décision de choisir l'agencement à retenir,

je continue la rédaction de mon rapport en fonction de l'agencement modifié des thèmes, mais le contenu du rapport reste utilisable dans l'hypothèse de l'agencement non modifié.

1.1.2. Proposition d'insertion de nouveaux exposés

La qualité et l'expérience des invités en provenance du réseau Waste Net me font penser qu'il serait dommage de passer à côté de leur expérience.

Néanmoins, je ne souhaite pas trop alourdir les séances d'échanges, ni demander trop de travail préparatoire à ces personnes.

Aussi, les exposés que je propose devront rester des interventions courtes et ciblés :

- je les ai intitulés « Information sur... »,
- et je compte en proposer un cadrage très ciblé et précis.

Ce cadrage est conçu à partir des informations que Félix a fournies et que je rappelle en annexe.

Je laisse au PDM, qui connaît mieux ces personnes que moi, l'appréciation de décider si l'insertion et le cadrage que je propose sont judicieux et adéquats, ou non.

1.2. LE NOUVEAU PROGRAMME ENVISAGEABLE

JOUR 1	
08h30-09h00	Accueil et enregistrement des participants
09h00-10h00	Séance d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Coordinateur du PDM - Maire de Cotonou - Ministre de l'Environnement
10h00-10h30	Pause café
10h30-12h00	La municipalité au cœur des mutations institutionnelles et organisationnelles dans la gestion des déchets : Cas de Cotonou <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la gestion des déchets - Démarche de planification de la filière - Implication des élus locaux dans la mobilisation sociale - Implication des ONG et des associations de quartiers - Introduction à la table ronde de la fin de la journée - Introduction aux visites (description et articulation entre les sites)
12h00-14h00	Pause déjeuner
14h00-17h00	Visites de terrain par petits groupes sur différents aspects (liste indicative) : <ul style="list-style-type: none"> - Centre de traitement des ordures ménagères par une ONG - Unité de valorisation des déchets plastiques - Projet de gestion intégrée des déchets solides ménagers (ACDI) - L'environnement lagunaire au marché central Dantokpa de Cotonou - Société SIBEAU (assainissement, collecte et transport des déchets) - Direction de l'environnement (MEHU) - Maire ou DST de la ville de Cotonou - Association de Développement de Commune
17h30-18h30	Table ronde sur « Les interrogations des acteurs impliqués dans les mutations en cours dans la gestion des déchets à Cotonou » animée par le PDM et en présence de : <ul style="list-style-type: none"> - un Responsable du ministère de l'environnement, - une autorité locale, - un Responsable technique municipal - un Responsable de société d'assainissement, - un représentant des ONG - un responsable du projet de gestion des déchets

JOUR 2	
09h00-13h00	<p>Echange entre les projets autour du thème « Maîtrise des flux physiques et financiers dans la gestion des déchets »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tri sélectif et valorisation des déchets urbains de la ville de N'Djamena (D1 - Mairie N'Djamena) - Analyse des procédés de recyclage des déchets au Vietnam pouvant être transférés vers l'Afrique (D6 - BURGEAP) - Information sur l'expérience de tri et de valorisation conduite par l'ONG Prape (Edou Raphaël, Waste Net Bénin)
	<p>Pause café (30 mn)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Co-compostage des boues de vidange et des déchets organiques municipaux pour l'agriculture urbaine et périurbaine à Kumasi (A9 - IWMI) - Opportunités et contraintes de la gestion des déchets à Lomé : les dépotoirs intermédiaires (D10 - EAMAU) - Investigations conduites à Bujumbura (D4 - SETEMU) - Synthèse intermédiaire sur l'état des apports et des réflexions engagées dans le programme de recherche
13h00-15h00	<p>Pause déjeuner</p>
15h00-19h00	<p>Echange entre les projets autour du thème « Partenariat public-privé dans la gestion des déchets »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de structure de précollecte et de traitement des déchets solides urbains dans une capitale : cas de Yaoundé (D5 - ERA) - Maîtrise de l'amont de la filière déchets solides dans la ville de Cotonou (D9 - TECH-DEV) - Appui aux petits opérateurs privés "transporteurs des déchets solides" du quartier de Basra à Nouakchott (D7 - TEMNIYA)
	<p>Pause café (30 mn)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion concertée pour une gestion intégrée de la propreté entre population, puissance publique et opérateur privé : cas de Fès (D2 - CITTAL) - Information sur l'expérience des Comités d'Assainissement de N'Djamena (Adam Abba, Waste Net Tchad) - Information sur l'expérience du Service Public de Transfert des Déchets de Conakry (Mody Mahi Barry, Waste Net Guinée) - Synthèse intermédiaire sur l'état des apports et des réflexions engagées dans le programme de recherche

JOUR 3	
09h00-13h00	<p>Echange entre les projets autour du thème « Les hommes, les institutions et les déchets »</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Commune urbaine et les changements de comportement face aux déchets : recherche d'espaces pour le dialogue, la prise de conscience et l'organisation en vue de l'action (D3 - CEDA) - Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels autour de la gestion des déchets, des eaux usées et des excréta à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (A4 - SHADYC)
	<p>Pause café (30 mn)</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des déchets urbains et aide à la décision municipale : cas de Mopti et de Porto-Novo (D8 - IRD) - Information sur les enjeux, les pratiques et les difficultés autour de la gestion des déchets à Douala (Mamert Loé, Waste Net Cameroun) - Synthèse intermédiaire sur l'état des apports et des réflexions engagées dans le programme de recherche
13h00-15h00	<p>Pause déjeuner</p>
15h00-18h00	<p>Echange autour du thème « Le financement durable de la gestion des déchets, forces et faiblesses des options en cours en Afrique »</p> <ul style="list-style-type: none"> - La problématique du financement de la gestion des déchets (Ta Thu Thuy) - Le financement des déchets par un système des redevances au Ghana - Indexation du financement des déchets sur la consommation d'électricité à Abidjan (Koffi Bernard, Waste Net Côte d'Ivoire) - Evolutions institutionnelles récentes dans la gestion des déchets à Dakar et impact sur le financement (Doucouré Djibril, Waste Net Sénégal) - Synthèse intermédiaire sur l'état des réflexions engagées et à renforcer dans le programme de recherche
	<p>Pause café (15 mn)</p>
	<p>Séance de clôture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suites de l'avancement du programme de recherche - Suites de l'action du PDM dans le domaine des déchets : bilan depuis la déclaration d'Abidjan, African Waste Net et Africités

2 – PRESENTATIONS AUTOUR DU CAS DE COTONOU

2.1. OBJECTIFS DES ACTIVITES PROPOSEES AUTOUR DU CAS DE COTONOU

L'objectif de l'atelier n'est pas de travailler sur la gestion des déchets dans la ville de Cotonou.

En effet, comme l'atelier régional se déroulera dans la ville de Cotonou, il est simplement proposé d'en profiter pour faire du cas de Cotonou, une illustration préliminaire et une introduction parlante aux différents thèmes des échanges de l'atelier.

Pour cela, trois types d'activités sont organisées autour du cas de Cotonou :

- une présentation structurée de l'expérience de cette ville, des difficultés surmontées au fil du temps et des efforts actuellement engagées par les acteurs locaux,
- des visites de terrain, pour satisfaire la curiosité des participants étrangers qui viennent parfois à Cotonou pour la première fois et qui sont toujours friands de repartir avec des images professionnelles autres que les séances de discussion en atelier,
- et une table ronde sur « Les interrogations des acteurs impliqués dans les mutations en cours dans la gestion de Cotonou », dont le but est de faire la transition avec les échanges d'idées des jours suivants.

2.2. CADRAGE DES DIFFERENTS EXPOSES AUTOUR DU CAS DE COTONOU

1. Note à l'attention des conférenciers du matin (pouvant être diffusée en guise d'introduction au cadrage de chaque exposé)

Les exposés sur le cas de Cotonou ouvrent un atelier régional d'échanges et de réflexions, organisé au sein d'un programme de recherche sur les déchets et l'assainissement urbain.

Aussi, il n'est pas attendu une simple information descriptive sur ce qui se passe à Cotonou, mais une information servant de base pour une réflexion critique sur les points forts et les points faibles de la situation actuelle, ainsi que sur les interrogations qui interpellent les différents acteurs.

Les exposés n'ont donc pas d'enjeu autre que celui de servir la recherche et d'ouvrir le questionnement sur les situations actuelles de gestion des déchets en Afrique.

2. Evolution de la gestion des déchets à Cotonou (10 à 15 mn max)

Les efforts engagés dans le temps présent se comprennent et s'apprécient mieux quand ils sont inscrits dans une perspective historique, même succincte.

Comme les grands changements dans les déchets en Afrique ont commencé dans les années 1990 (voir le cahier du PDM n°1 où, entre autres, le cas de Cotonou est décrit), il est suggéré de montrer au fil des années les éléments suivants :

- la population, et la quantité de déchets produits qui était à gérer,
- les acteurs impliqués, la forme d'organisation et la forme de financement,
- les résultats en termes de quantité évacuée et éliminée,
- les problèmes majeurs du moment.

Cet exposé pourrait présenter une image de la situation (selon les éléments ci-dessus) à certaines années clés où des changements importants se sont produits : système municipal de départ, apparition des sociétés privées (SIBEAU...), apparition des dynamiques associatives de précollecte..., arrivée de la décentralisation..., arrivée du projet Oxfam Québec...

Cet exposé pourrait se conclure par une synthèse des mutations successives vécues dans la gestion des déchets à Cotonou, et par une courte réflexion sur les enseignements tirés de cette évolution depuis plus de 10 ans.

3. Démarche de planification de la filière (10 à 15 mn max) – par Oxfam ?

Cette présentation pourrait aborder les points suivants :

- Genèse de la démarche : contexte et problèmes auxquels la démarche cherche à répondre
- Objectifs et principes méthodologiques de la démarche
- Acteurs impliqués
- Détail des différentes phases envisagées dans la démarche
- Point d'avancement actuel et difficultés rencontrées
- Réflexion sur les points forts et les points faibles de la démarche
- Interrogations sur les mutations à conduire dans le processus engagé

4. Implication des élus locaux dans la mobilisation sociale (10 à 15 mn max)

Cet exposé est laissé à l'initiative de l'élu qui parlera.

Il est suggéré que l'exposé s'étende entre autres sur les points suivants, ou se termine par :

- une courte réflexion sur les points forts et les points faibles de cette implication dans le cas de la ville de Cotonou,
- une interrogation des élus locaux sur la mobilisation sociale qu'il faut animer dans la gestion actuelle des déchets à Cotonou,
- une interrogation des élus locaux sur leur implication au sein de cette mobilisation locale,
- et de façon plus générale, une interrogation des élus locaux sur leur implication dans la gestion des déchets à Cotonou.

5. Implication des ONG et des associations de quartiers (10 à 15 mn max)

Cet exposé est également laissé à l'initiative du représentant d'ONG ou d'association qui parlera.

Il est suggéré que l'exposé s'étende entre autres sur les points suivants, ou se termine par :

- une courte réflexion sur les points forts et les points faibles de cette implication dans le cas de la ville de Cotonou,
- une interrogation des représentants de dynamiques communautaires et associatives sur la mobilisation sociale qu'il faut animer dans la gestion actuelle des déchets à Cotonou,
- et de façon plus générale, une interrogation des représentants de dynamiques communautaires et associatives sur leur implication dans la gestion des déchets à Cotonou.

6. Introduction à la table ronde de la fin de la journée

Pour cerner à l'avance les axes de synthèse à faire ressortir en vue de la table ronde,

il est recommandé au PDM de demander à ces conférenciers de fournir leur texte en avance.

2.3. CADRAGE DE LA TABLE RONDE AUTOUR DU CAS DE COTONOU

La table ronde est proposée comme une opportunité de débattre en fin de journée autour des trois points suivants :

- le thème de la table ronde lui-même,
- les visites de l'après-midi,
- et de façon plus générale, le cas de Cotonou, abordé tout au long de la journée.

Le thème de la table ronde est : « Les interrogations des acteurs impliqués dans les mutations en cours dans la gestion des déchets à Cotonou », et il est envisagé d'inviter les personnes suivantes :

- un responsable du ministère de l'environnement,
- une autorité locale,
- un responsable technique municipal,
- un responsable de société d'assainissement,
- un représentant des ONG,
- et un responsable du Projet de gestion des déchets.

Pour ouvrir le thème de la table ronde, il peut être :

- ou bien reformulé la synthèse de la matinée,
- ou bien demandé à chacun des invités de répondre brièvement (5 mn de parole maximum) aux questions suivantes, en relation avec les thèmes de l'atelier :

« A travers les efforts actuellement déployés autour de la gestion des déchets à Cotonou, quelles sont les innovations et les améliorations que vous espérez voir :

- dans la maîtrise des flux physiques des déchets,
- dans le partenariat entre les différents acteurs impliqués,
- ou dans l'évolution des comportements des hommes autant que des institutions.

« Et sur quelles interrogations, éventuellement en relation avec les thèmes ci-dessus, vous souhaitez interpeller les participants qui vont débattre pendant deux jours, en vue de mieux comprendre les difficultés passées et actuelles, et en vue d'innover dans la gestion des déchets de la ville de Cotonou ? »

Concernant les visites envisagées, je n'ai pas de suggestion pour l'instant car je ne connais pas les expériences à visiter.

3 – THEME 1 SUR

« MAITRISE DES FLUX PHYSIQUES ET FINANCIERS

DANS LA GESTION DES DECHETS »

3.1. PROBLEMATIQUE DES THEMES DE LA JOURNEE ET GRANDES LIGNES DES PRESENTATIONS ENVISAGEES DANS LE PREMIER THEME

La deuxième journée de l'atelier est centrée sur les deux thèmes suivants :

- maîtrise des flux physiques et financiers,
- partenariat public – privé.

Ces deux thèmes répondent à la première des 4 grandes entrées problématiques du programme qui étaient énoncées dans l'appel à propositions :

1. technico-économique, environnementale et sanitaire
2. sociologique, anthropologique, culturelle, spatiale et territoriale
3. micro- et macro-économique et financière
4. institutionnelle et juridique

Aussi, le texte de cette première entrée thématique est rappelé ci-après.

3.1.1. Rappel du cadrage technico-économique, environnemental et sanitaire de l'appel à propositions

Les attentes vis à vis de la gestion des déchets solides, des eaux usées et des excréta aujourd'hui diffèrent suivant les acteurs concernés : les ménages veulent se débarrasser des ordures et eaux usées pour une question de nuisance ; les collectivités locales se préoccupent de leur gestion dans le double souci de l'esthétique urbaine et de l'hygiène publique et les opérateurs privés, tout en reconnaissant le caractère social du sujet, sont à la recherche de profit.

Ces attentes posent un certain nombre de problèmes liés au souhait et à la difficulté à intégrer ces différentes attentes, très partiellement résolues, dans un système global et abouti, ainsi qu'à l'optimisation de systèmes de gestion dans les contextes et situations spécifiques des villes.

Un des principes d'une bonne gestion des déchets d'ailleurs réaffirmé dans la Déclaration d'Abidjan est que le sujet des déchets soit abordé globalement en prenant en compte l'ensemble de la filière : collecte, évacuation, traitement. Mais les difficultés d'ordre technique, financier, social et institutionnel n'ont toujours pas permis d'étendre le service sur toutes ses séquences, sur toutes les populations et sur tout le territoire urbain en adéquation avec les ressources humaines, matérielles et financières disponibles ou mobilisables.

De même, le souci de valoriser les déchets solides ou les effluents connaît un regain d'intérêt, non pas seulement dans le but d'améliorer l'environnement sanitaire, mais surtout dans une perspective gestionnaire pour soulager l'économie globale de la filière. L'intégration de cette valorisation à la filière de gestion des déchets solides et liquides a d'ailleurs des retombées tant sur les plans économiques et financiers, que techniques et organisationnels, ou sociaux.

Des efforts de créativité et d'innovation sont menés un peu partout pour développer des solutions alternatives à moindre coût. Il reste à les tester ou les évaluer pour permettre leur intégration dans un schéma global pour une gestion efficiente des déchets solides des eaux usées et des excréta.

Les thèmes spécifiques détaillés ensuite dans l'appel à propositions étaient :
Déchets solides - 1 : Valorisation des déchets
Déchets solides - 2 : Optimisation de la précollecte et de la collecte des déchets
Déchets solides - 3 : Pour une gestion appropriée des points de ruptures de charges
Déchets solides - 4 : Optimisation de la chaîne de transport des déchets

3.1.2. Grandes lignes des présentations envisagées dans le premier thème

Le premier thème abordé dans l'atelier est de nature plutôt technique.
Il regroupe les efforts développés au sein du programme pour défricher de nouvelles opportunités techniques, essentiellement dans le domaine de la valorisation des déchets.

Le détail de l'introduction de la séance, ainsi que les axes potentiels de la synthèse sur les apports et les enseignements du programme, seront travaillés les jours précédents l'atelier, en présence des membres du comité scientifique qui participeront à l'atelier.

Les exposés prévus sont :

- Tri sélectif et valorisation des déchets urbains de la ville de N'Djamena (D1 - Mairie N'Djamena)
- Analyse des procédés de recyclage des déchets au Vietnam pouvant être transférés vers l'Afrique (D6 - BURGEAP)
- Information sur l'expérience de tri et de valorisation conduite par l'ONG Prape (Edou Raphaël, Waste Net Bénin)
- Co-compostage des boues de vidange et des déchets organiques municipaux pour l'agriculture urbaine et périurbaine à Kumasi (A9 - IWMI)
- Opportunités et contraintes de la gestion des déchets à Lomé : les dépotoirs intermédiaires (D10 - EAMAU)
- Investigations conduites à Bujumbura (D4 - SETEMU)

3.2. CADRAGE DES PRESENTATIONS DEMANDEES

1. Note à l'attention des conférenciers du thème 1 (pouvant être diffusée en guise d'introduction à l'envoi du cadrage de chaque présentation)

Au cours de l'atelier régional, la présentation demandée ci-après sera intégrée dans une séance d'échanges structurés autour du thème « Maîtrise des flux physiques et financiers dans la gestion des déchets ».

Dans cette séance, sont regroupées des expériences qui visent à tester des innovations technologiques qui permettraient de maîtriser :

- l'augmentation incessante des flux de déchets à gérer et à éliminer,
- et en conséquence, l'augmentation des dépenses d'une gestion mal maîtrisée.

En conduisant ces tests en situation réelle, donc en vraie grandeur, les actions pilotes permettent d'apporter des enseignements à la fois :

- sur la faisabilité technologique des innovations,
- et sur les conditions opérationnelles et financières de leur mise en œuvre.

Ces résultats ne sont possibles que si les équipes engagées dans les actions pilotes font preuve d'esprit critique et de rigueur scientifique dans leurs activités et la restitution de celles-ci, en même temps qu'elles ont fait preuve d'esprit d'ouverture, d'inventivité et de professionnalisme dans la conception et la conduite de ces activités.

C'est cet esprit qui est sollicité à travers le cadrage suggéré ci-après.

2. Tri sélectif et valorisation des déchets urbains de la ville de N'Djamena (action D1 conduite par la Mairie N'Djamena) – 15 à 20 mn

D'après les informations récentes données par l'équipe, peu d'activités supplémentaires ont pu être entreprises dans l'action pilote pour des raisons de blocage temporaire des fonds. Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier. En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre sa présentation de mars, complétée de certains points répondant aux observations du comité scientifique.

L'exposé, agrémenté des photos existantes, pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de N'Djamena, et justification de l'action pilote,
- présentation de l'action et des résultats en cours (extrait de l'exposé de mars),
- analyse financière de l'action : dépenses et recettes, escomptées et effectives,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés,
- premières réflexions sur l'extension quantitative et sur la durabilité financière de l'expérience, ainsi que sur son insertion dans le futur schéma global (rappel de l'étude BCEOM),
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

3. Analyse des procédés de recyclage des déchets au Vietnam pouvant être transférés vers l'Afrique (action D6 conduite par le BURGEAP) – 15 à 20 mn

D'après les informations données par l'équipe, peu d'activités supplémentaires ont pu être entreprises dans l'action pilote pour des raisons de retard dans la contractualisation de la suite. Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier. En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre sa présentation de mars, complétée de certains points répondant aux observations du comité scientifique.

L'exposé, agrémenté du film existant, pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- présentation de la partie Viêt Nam de l'action, accompagnée du film réalisé,
- présentation des activités envisagées dans la partie Sénégal et état d'avancement,
- réflexion sur les pistes d'enseignement qui commencent à émerger de l'action en cours,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

4. Information sur l'expérience de tri et de valorisation conduite par l'ONG Prape (Edou Raphaël, Waste Net Bénin) – 10 mn

Cette expérience fait partie des visites qui sont proposées le premier jour de l'atelier. Le court exposé demandé n'est qu'une information à partager concernant une expérience supplémentaire qui peut intéresser les participants à l'atelier et ainsi enrichir les débats.

Cet exposé pourrait évoquer les points suivants :

- les grandes lignes de la conception et de la conduite de l'expérience,
- les résultats essentiels en termes techniques et en termes financiers,
- les difficultés rencontrées et les enseignements déjà tirés de l'innovation,
- et une courte réflexion sur les points forts et les points faibles de cette expérience, ainsi que sur ses perspectives de durabilité financière et d'insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Cotonou.

5. Co-compostage des boues de vidange et des déchets organiques municipaux pour l'agriculture urbaine et périurbaine à Kumasi (action A9 conduite par IWMI) – 15 à 20 mn

L'action pilote a connu un développement important depuis la réunion de Paris en mars dernier. Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier.

En conséquence, il est proposé à l'équipe de faire une présentation complète de son action pilote, tout en étant plus brève sur ce qui a été détaillé lors de la première réunion, et en s'étendant plus sur les points rédigés en réponse aux observations du comité scientifique et sur les résultats récemment obtenus.

L'exposé, agrémenté des photos existantes, pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Kumasi,
- brèves justification et présentation de l'action (extrait de l'exposé de mars),
- les résultats en cours,
- analyse financière de l'action : dépenses et recettes, escomptées et effectives,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés,
- premières réflexions sur l'extension quantitative et sur la durabilité financière de l'expérience, ainsi que sur son insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Kumasi,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

6. Opportunités et contraintes de la gestion des déchets à Lomé : les dépotoirs intermédiaires (action D10 conduite par l'EAMAU) – 15 à 20 mn

Cette action pilote a été complètement retravaillée depuis la réunion du mois de mars et une mission de suivi scientifique rapproché a été effectuée en mai. Le temps de conduite effective de l'action pilote est donc relativement court pour l'instant pour en tirer des enseignements mûris.

En conséquence, dans la mesure où l'équipe peut y répondre, il est suggéré d'élaborer un exposé selon les points suivants :

- bref rappel des événements récents à Lomé ; caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets, avant et après ces événements,
- brèves justification et présentation de l'action pilote,
- résultats en cours,
- éléments d'analyse financière de l'action : dépenses et recettes, escomptées et effectives,
- évocation des points forts et points faibles de l'expérience, des enseignements déjà tirés,
- premières réflexions sur la contribution de l'expérience au schéma global de Lomé en cours de réorganisation par la Municipalité,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

7. Investigations conduites à Bujumbura (action D4 menée par le SETEMU) – 5 mn

Cette action de recherche n'en est qu'à son démarrage.

Il n'est donc demandé qu'un bref exposé d'information à l'attention de l'ensemble des participants au programme, sur les points suivants :

- évocation des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Bujumbura,
- brèves justification et présentation de l'action de recherche,
- état d'avancement des activités et des réflexions de l'action,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

4 – THEME 2 SUR

« PARTENARIAT PUBLIC – PRIVE DANS LA GESTION DES DECHETS »

4.1. PROBLEMATIQUE DU THEME ET GRANDES LIGNES DES PRESENTATIONS ENVISAGEES

4.1.1. Problématique du thème

Le deuxième thème abordé dans l'atelier répond toujours à la première entrée problématique du programme, qui a été rappelé au chapitre précédent.

Il est de nature plutôt organisationnel.

Le détail de l'introduction de la séance, ainsi que les axes potentiels de la synthèse sur les apports et les enseignements du programme, seront travaillés les jours précédents l'atelier, en présence des membres du comité scientifique qui participeront à l'atelier.

4.1.2. Grandes lignes des présentations envisagées

Les exposés prévus sont :

- Mise en place d'une structure de précollecte et de traitement des déchets solides urbains dans une capitale : cas de Yaoundé (D5 - ERA)
- Maîtrise de l'amont de la filière déchets solides dans la ville de Cotonou (D9 - TECH-DEV)
- Appui aux petits opérateurs privés "transporteurs des déchets solides" du quartier de Basra à Nouakchott (D7 - TEMNIYA)

- Réflexion concertée pour une gestion intégrée de la propreté entre population, puissance publique et opérateur privé : cas de Fès (D2 - CITTAL)
- Information sur l'expérience des Comités d'Assainissement de N'Djamena (Adam Abba, Waste Net Tchad)
- Information sur l'expérience du Service Public de Transfert des Déchets de Conakry (Mody Mahi Barry, Waste Net Guinée)

4.2. CADRAGE DES PRESENTATIONS DEMANDEES

1. Note à l'attention des conférenciers du thème 2 (pouvant être diffusée en guise d'introduction à l'envoi du cadrage de chaque présentation)

Au cours de l'atelier régional, la présentation demandée ci-après sera intégrée dans une séance d'échanges structurés autour du thème « Partenariat public – privé dans la gestion des déchets ».

Dans cette séance, sont regroupées des expériences qui visent à innover dans :

- l'organisation de certains maillons de la chaîne de gestion des déchets (essentiellement la précollecte),
- la mobilisation de nouveaux acteurs et le renforcement des capacités professionnelles de ces acteurs,
- et surtout, la clarification de l'articulation entre les différents acteurs impliqués dans le schéma global de gestion des déchets.

En conduisant ces tests en situation réelle, donc en vraie grandeur, les actions pilotes permettent d'apporter des enseignements :

- sur la faisabilité contractuelle et juridique des innovations,
- et sur les conditions opérationnelles et financières de leur mise en œuvre.

Ces résultats ne sont possibles que si les équipes engagées dans les actions pilotes font preuve d'esprit critique et de rigueur scientifique dans leurs activités et la restitution de celles-ci, en même temps qu'elles ont fait preuve d'esprit d'ouverture, d'inventivité et de professionnalisme dans la conception et la conduite de ces activités.

C'est cet esprit qui est sollicité à travers le cadrage suggéré ci-après.

2. Mise en place de structure de précollecte et de traitement des déchets solides urbains dans une capitale : cas de Yaoundé (action D5 conduite par ERA Cameroun) – 15 à 20 mn

Cette action pilote a connu une forte évolution depuis la réunion de mars à Paris. Le rapport intermédiaire a été entièrement repris en détaillant l'analyse contextuelle et historique, l'approche financière, les enseignements tirés des expériences passées, l'analyse des acteurs non gouvernementaux, et en présentant une étude de faisabilité bien construite de l'action pilote envisagée. L'action sera présentée pour la première fois à Cotonou.

En conséquence, l'exposé pourrait être relativement complet et structuré de la façon suivante :

- présentation rapide du contenu du rapport intermédiaire, en donnant ainsi un bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Yaoundé, puis une brève présentation et argumentation de l'action conduite,
- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- perspective et insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Yaoundé,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

3. Maîtrise de l'amont de la filière déchets solides dans la ville de Cotonou (action D9 conduite par TECH-DEV) – 15 à 20 mn

Depuis la réunion de mars à Paris, cette action a fait l'objet de plusieurs échanges avec le comité scientifique, de reprise du rapport intermédiaire et de récentes demandes de précision. Par ailleurs, elle a la particularité difficile de se situer dans la ville où a lieu l'atelier et sur laquelle une journée complète de présentations, de visites et de débats est organisée la veille de l'exposé de l'équipe.

Il est donc important de souligner auparavant que l'exposé demandé s'inscrit dans une séance d'échanges sur le thème « Partenariat public – privé » et que l'exposé de l'équipe doit rester complet et mettre en relief l'esprit critique de l'équipe pour que sa contribution aux débats soit enrichissante et personnalisée.

En conséquence, l'exposé pourrait être structuré de la façon suivante :

- analyse critique personnelle de l'équipe sur l'évolution récente, les forces et les faiblesses du système déchets de Cotonou,
- justification et présentation de l'action pilote,

- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- perspective et insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Cotonou dont l'amélioration est en cours d'étude (projet Oxfam),
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

4. Appui aux petits opérateurs privés « transporteurs des déchets solides » du quartier de Basra à Nouakchott (action D7 conduite par TEMNIYA) – 15 à 20 mn

Cette action pilote a connu une forte évolution depuis la réunion de mars à Paris. Le rapport intermédiaire a été entièrement repris, et la dernière fiche de suivi a été l'occasion pour l'équipe d'apporter des précisions en réponse aux demandes du comité scientifique. L'action sera présentée pour la première fois à Cotonou.

En conséquence, l'exposé pourrait être relativement complet et structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Nouakchott, en mentionnant l'étude en cours pour l'amélioration du schéma global (Banque mondiale)
- brèves présentation et argumentation de l'action conduite, en indiquant la place de l'expérience pilote dans l'étude en cours (place des charretiers parmi les autres acteurs),
- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- contribution effective de l'expérience à l'étude en cours du schéma déchets de Nouakchott,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

5. Réflexion concertée pour une gestion intégrée de la propreté entre population, puissance publique et opérateur privé : cas de Fès (action D2 conduite par CITTAL) – 15 à 20 mn

D'après les informations récentes données par l'équipe, l'action continue à beaucoup progresser sur le terrain, notamment en ce qui concerne la concertation avec les Amicales, le plan de conteneurisation ajusté avec les Amicales, les indicateurs de qualité, les aménagements de bacs dans les rues commerçantes, l'animation du comité de suivi... Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier.

En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre de façon succincte mais complète sa présentation de mars, et d'insister sur les résultats récents qui enrichiront directement le débat sur le thème du partenariat.

L'exposé pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Fès, et justification de l'action pilote,
- présentation de l'action et des résultats en cours (notamment ceux cités ci-dessus),
- explicitement, quelles articulations entre les maillons de la filière de gestion et entre les différents acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

6. Information sur l'expérience des Comités d'Assainissement de N'Djamena (Adam Abba, Waste Net Tchad) – 10 à 15 mn

Le court exposé demandé n'est qu'une information à partager concernant une expérience supplémentaire qui peut intéresser les participants à l'atelier et ainsi enrichir les débats.

La situation à N'Djamena aura déjà été présentée dans l'atelier à l'occasion de l'exposé sur l'action pilote de tri valorisation des déchets que le programme finance dans cette ville.

Aussi, cet exposé pourrait évoquer les points suivants :

- les grandes lignes de l'expérience des Comités d'Assainissement : genèse, fonctionnement...
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- les difficultés rencontrées et les enseignements déjà tirés de l'expérience,
- et une courte réflexion sur les points forts et les points faibles de cette expérience.

7. Information sur l'expérience du Service Public de Transfert des Déchets de Conakry (Mody Mahi Barry, Waste Net Guinée) – 10 à 15 mn

Le court exposé demandé n'est qu'une information à partager concernant une expérience supplémentaire qui peut intéresser les participants à l'atelier et ainsi enrichir les débats.

Aussi, cet exposé pourrait évoquer les points suivants :

- les grandes lignes la récente réforme conduite dans la gestion des déchets à Conakry et de l'expérience du Service Public de Transfert des Déchets,
- résultats essentiels en termes techniques et en termes financiers, avant et après la réforme
- détails contractuels et opérationnels sur le partenariat entre les pouvoirs publics et les opérateurs privés
- en particulier, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- les difficultés rencontrées et les enseignements déjà tirés de l'expérience,
- et une courte réflexion sur les points forts et les points faibles de cette expérience, et sur ses perspectives de durabilité et de répliquabilité.

5 – THEME 3 SUR

« LES HOMMES, LES INSTITUTIONS ET LES DECHETS »

5.1. PROBLEMATIQUE DU THEME ET GRANDES LIGNES DES PRESENTATIONS ENVISAGEES

5.1.1. Problématique du thème

Ce thème de l'atelier répond aux entrées problématiques n°2 et 4 de l'appel à propositions, dont le texte est rappelé si-après :

2. sociologique, anthropologique, culturelle, spatiale et territoriale
4. institutionnelle et juridique

Rappel du cadrage sociologique, anthropologique, culturel, spatial et territorial

L'existence ou l'absence de systèmes de gestion des déchets solides, des eaux usées et des excréta, de même que leur gestion individuelle, semi collective ou au niveau de l'ensemble de la ville peuvent être tributaires des traditions socioculturelles des populations concernées, mais tout autant avoir des conséquences importantes sur l'organisation de ces populations. On constate ainsi que le degré d'implication et d'engagement des populations dans les projets d'assainissement est fonction de la représentation qu'elles ont des déchets et des excréta, et du niveau de conscience qu'elles ont de l'impact sur leur santé de leurs pratiques quotidiennes.

On est de plus, souvent confronté à une ville à deux systèmes (à deux vitesses) : le développement de formes d'assainissement autonome ou l'organisation éclatée de la collecte des ordures produisant un espace fragmenté, voire ségrégué.

Il est donc important de bien prendre en compte :

- l'impact des différentes formes de gestion ou choix techniques sur l'organisation spatiale et territoriale ;
- la place de la culture et des représentations autour de la notion du « propre » et du « sale », et tout particulièrement face aux déchets et aux excréta ;
- la notion d'espace public et de besoins collectifs ;
- le jeu des acteurs.

Cette entrée problématique concerne la plupart des thèmes spécifiques, et tout particulièrement :

Déchets solides - 1 : Valorisation des déchets

Déchets solides - 2 : Optimisation de la précollecte et de la collecte des déchets

Déchets solides - 3 : Pour une gestion appropriée des points de ruptures de charges

Déchets solides - 7 : Conditions d'émergence d'expériences alternatives locales

Rappel du cadrage institutionnel et juridique de l'appel à propositions

La gestion des déchets, des eaux usées et des excréta est de la responsabilité des collectivités locales. Pour l'assumer elles s'appuient sur de nouveaux acteurs en émergence d'origine communautaire ou privée. Ces acteurs ont d'ailleurs souvent une action spontanée qui vise à combler des vides existants et répondre aux besoins des populations.

Mais de grandes ambiguïtés existent dans les rôles et les responsabilités des différents acteurs qui interviennent sur la filière. Ceci est dû principalement à l'insuffisance des dispositions légales

et réglementaires mais aussi à l'absence d'une politique cohérente et globale de l'assainissement, définie au niveau de la commune ou au niveau national.

Les thèmes spécifiques détaillés dans l'appel à propositions étaient :
Déchets solides - 2 : Optimisation de la précollecte et de la collecte des déchets
Déchets solides - 6 : La commune face à la gestion des déchets

5.1.2. Grandes lignes des présentations envisagées

Le détail de l'introduction de la séance, ainsi que les axes potentiels de la synthèse sur les apports et les enseignements du programme, seront travaillés les jours précédents l'atelier, en présence des membres du comité scientifique qui participeront à l'atelier.

Les exposés prévus sont :

- La commune urbaine et les changements de comportement face aux déchets : recherche d'espaces pour le dialogue, la prise de conscience et l'organisation en vue de l'action (D3 - CEDA)
- Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels autour de la gestion des déchets, des eaux usées et des excréta à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (A4 - SHADYC)
- Gestion des déchets urbains et aide à la décision municipale : cas de Mopti et de Porto-Novo (D8 - IRD)
- Information sur les enjeux, les pratiques et les difficultés autour de la gestion des déchets à Douala (Mamert Loé, Waste Net Cameroun)

5.2. CADRAGE DES PRESENTATIONS DEMANDEES

1. Note à l'attention des conférenciers du thème 3 (pouvant être diffusée en guise d'introduction à l'envoi du cadrage de chaque présentation)

Au cours de l'atelier régional, la présentation demandée ci-après sera intégrée dans une séance d'échanges structurés autour du thème « Les hommes, les institutions et les déchets ».

Dans cette séance, sont regroupées des actions de recherche de nature plus sociologique et même anthropologique qui visent à mieux comprendre les raisons des échecs répétés dans les stratégies publiques successives de gestion des déchets dans les villes africaines, à travers des tentatives de reformulation du questionnement :

- prend-on le sujet par sa bonne entrée conceptuelle ?
- y aurait-il d'autres enjeux que ceux qui sont affichés dans les stratégies en cours, d'autres enjeux qui entravent les résultats recherchés dans ces stratégies ?

En vue de faciliter la structuration des différents exposés de cette séance qui s'annonce difficile, il est proposé de diffuser l'ensemble des notes de cadrage à chacun des intervenants de cette séance afin qu'il appréhende l'ensemble dans lequel son exposé va s'inscrire.

2. La commune urbaine et les changements de comportement face aux déchets : recherche d'espaces pour le dialogue, la prise de conscience et l'organisation en vue de l'action (action D3 conduite par le CEDA) – 15 à 20 mn

Cette action de recherche a fait l'objet d'un récent échange avec le comité scientifique et il est proposé de restituer à l'atelier certains points forts du rapport intermédiaire et de cet échange, ayant un lien direct avec la problématique des déchets.

Par ailleurs, le public de l'atelier étant relativement différent de celui de la réunion de Paris, il est suggéré de faire un exposé assez complet sur la démarche méthodologique et sur les résultats.

En conséquence, l'exposé pourrait être structuré de la façon suivante :

- bref rappel de la problématique de recherche, du terrain et des méthodes d'investigation,
- résultats issus du chapitre 5 du rapport intermédiaire : « décryptage » social et anthropologique, enjeux de pouvoir et comportements des populations,
- résultats issus du chapitre 9 : perceptions et comportements des techniciens et des décideurs, si cela est possible, développer l'interpellation émise à la page 42 (« on pourrait alors se trouver dans une situation de blocage, sans réaliser que des divergences existent sur une autre arène des échanges sociaux »),
- quels enseignements sont déjà tirés de la recherche par rapport à la problématique annoncée et bien recentrée sur la question des déchets,
- quelles sont les directions actuelles d'investigation de l'équipe,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

3. Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels autour de la gestion des déchets, des eaux usées et des excréta à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso (action A4 conduite par le SHADYC) – 15 à 20 mn

Cette action de recherche a connu une évolution importante depuis la réunion de Paris en mars. Notamment, le rapport intermédiaire a été entièrement reformulé et a apporté des éléments de réflexion qui interpellent beaucoup. Aussi, il est proposé de présenter à l'atelier l'intégralité de ce rapport.

Par ailleurs, comme l'action est présentée pour la première fois à Cotonou, il est suggéré de faire un exposé assez complet sur la démarche méthodologique et sur les résultats.

En conséquence, l'exposé pourrait être structuré de la façon suivante :

- bref rappel de la problématique de recherche, du terrain et des méthodes d'investigation, ainsi que de l'évolution problématique de la recherche (pages du début du rapport)
- présentation du document : « Espace public et citoyenneté au Burkina Faso : la salissure de la ville comme enjeu politique »
 1. la gestion des ordures comme indicateur d'appropriation matérielle et symbolique de l'espace
 2. une conception particulière de l'espace public urbain
 3. les « offenses territoriales » : la délimitation problématique des limites du voisinage
 4. l'enjeu politique : la perte de contrôle de « l'espace public » par les « pouvoirs publics »
 5. le point de vue communal : la propreté urbaine comme symbole de l'ordre public
 6. la mairie face à la saleté de la ville
 7. qu'est-ce que la salissure de la ville met en cause ?
- directions actuelles d'investigation de l'équipe,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

4. Gestion des déchets urbains et aide à la décision municipale : cas de Mopti et de Porto-Novo (action D8 conduite par l'IRD) – 15 à 20 mn

Depuis la réunion de mars à Paris, cette action a fait l'objet de plusieurs échanges avec le comité scientifique et d'une reprise importante du rapport intermédiaire. En particulier, le dernier échange a été très fructueux en ouvrant des débats intéressants autour des interrogations suivantes :

« Fonctionnalité sociale et fonctionnalité technique : la fonctionnalité technique autour des questions d'assainissement urbain en général perturbe-t-elle la fonctionnalité sociale pré-existante ? » ; « L'habitant face à cette fonctionnalité sociale : l'accepte-t-il ou la subit-il ? » ; « Mopti : ville rentière de l'aide internationale autour des problèmes d'assainissement urbain ? » ; « Le CETOM de Porto Novo, lieu d'innovation et de formation : genèse et évolution, quelles retombées réelles, quels enseignements tirés de cette expérience phare des années 1990 connues de beaucoup de GIE de précollecte ? »...

Il avait également été évoqué que l'équipe reprenne certaines de ses analyses en vue de mieux démontrer les mécanismes socio-politiques des terrains étudiés, « mieux déconstruire » afin d'être en meilleure position d'innovation et de proposition sur : « Quels systèmes de régulation, à l'africaine : municipalisation à la française ou/et dynamique associative à l'américaine, action citoyenne ou/et action communautaire, décentralisation ou/et gouvernance... ? »

En conséquence, étant donné la richesse potentielle des analyses évoquées et leur caractère récent, la structuration de l'exposé à l'atelier est laissée à l'initiative de l'équipe. Il est néanmoins suggéré de centrer l'exposé sur les résultats de recherche plutôt que sur ceux de l'action pilote, et d'aborder entre autres les points suivants :

- bref rappel de la problématique de recherche, du terrain et des méthodes d'investigation, ainsi que de l'évolution problématique de la recherche,
- réflexions et enseignements en cours autour des questions évoquées ci-dessus,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

5. Information sur les enjeux, les pratiques et les difficultés autour de la gestion des déchets à Douala (Mamert Loé, Waste Net Cameroun) – 10 à 15 mn

La gestion des déchets à Douala semble rencontrer des difficultés dans l'amélioration des pratiques et le renouvellement des approches, qui sont en partie liées à la pression de « lobbies » considérables. Une courte information est suggérée sur cette situation, pour contribuer au débat sur le thème des comportements des institutions et des hommes autour de la gestion des déchets.

S'inscrivant dans un atelier d'échanges scientifiques, il est suggéré que l'exposé témoigne sur les difficultés vécues dans les stratégies successivement tentées dans la gestion des déchets à Douala, en esquissant une analyse sur les pratiques et comportements des différents acteurs en présence ainsi que sur les enjeux « souterrains » à la gestion des déchets.

6 – THEME 4 SUR

« LE FINANCEMENT DURABLE DE LA GESTION DES DECHETS, FORCES ET FAIBLESSES DES OPTIONS EN COURS EN AFRIQUE »

6.1. PROBLEMATIQUE DU THEME ET GRANDES LIGNES DES PRESENTATIONS ENVISAGEES

6.1.1. Cadrage micro- et macro-économique et financier de l'appel à propositions

Il est une évidence en matière de gestion des déchets solides, comme d'assainissement que sans une maîtrise des coûts et un équilibre financier, on ne parviendra jamais à une gestion pérenne, même si l'efficacité et la viabilité des montages techniques et organisationnels sont prouvées.

Les questions de la pérennisation du financement et surtout de la connaissance du coût réel du service ont été peu pris en compte dans les diagnostics de situation, dans l'élaboration des stratégies et des planifications et dans la conception des projets. Une meilleure connaissance quantitative de l'économie du secteur d'assainissement permettrait d'y mener des actions plus cohérentes et plus efficaces et de réfléchir aux meilleurs moyens pour financer la gestion de ces services, compte tenu des ressources disponibles et, tout particulièrement, comment mobiliser la contribution des habitants/usagers.

Il est également important d'analyser quels principes de redistribution on fait jouer au travers d'une fiscalité ou parafiscalité locale ou nationale, afin d'assurer un financement durable de ces services.

Les thèmes spécifiques détaillés dans l'appel à propositions sont :

Déchets solides - 1 : Valorisation des déchets

Déchets solides - 5 : Financement durable de la filière des déchets

6.1.2. Grandes lignes des présentations envisagées

Les exposés prévus sont :

- La problématique du financement de la gestion des déchets (Ta Thu Thuy)
- Le financement des déchets par un système des redevances au Ghana
- Indexation du financement des déchets sur la consommation d'électricité à Abidjan (Koffi Bernard, Waste Net Côte d'Ivoire)
- Evolutions institutionnelles récentes dans la gestion des déchets à Dakar et impact sur le financement (Doucouré Djibril, Waste Net Sénégal)

6.2. CADRAGE DES PRESENTATIONS DEMANDEES

1. Note à l'attention des conférenciers du thème 4 (pouvant être diffusée en guise d'introduction à l'envoi du cadrage de chaque présentation)

Au cours de l'atelier régional, la présentation demandée ci-après sera intégrée dans une séance d'échanges structurés autour du thème « Le financement durable de la gestion des déchets, forces et faiblesses des options en cours en Afrique ».

Dans cette séance, sont regroupées des expériences témoignant de choix politiques assez différents pour résoudre le problème récurrent du financement de la gestion des déchets :

- un système de redevances payées par les habitants pour services rendus,
- un système indexé sur un autre service urbain, la consommation électrique,
- un système engageant directement les pouvoirs publics à travers un budget public.

De façon générale, le financement de la gestion des déchets ne peut être durable que :

- s'il est assis sur des recettes fiables et maîtrisées,
- si les dépenses du secteur sont également maîtrisées,
- et si les recettes équilibrent les dépenses du secteur, de façon globale et de façon individualisée selon les maillons de la filière.

Ceci nécessite des choix stratégiques clairs, tant sur la nature des recettes et les procédures de mobilisation de celles-ci que sur leur affectation aux différents postes de dépenses (les différents maillons de la filière des déchets).

Cela nécessite ensuite des procédures claires de contrôle des circuits financiers et de contrôle des dépenses en rapport avec les prestations annoncées.

Il est donc attendu des exposés qu'ils témoignent des pratiques de financement de la gestion des déchets, au sens le plus large du questionnement, c'est-à-dire en abordant aussi bien le sujet de la maîtrise des recettes du secteur que celui de la maîtrise des dépenses, ainsi que celui du contrôle des financements en relation avec le contrôle des prestations annoncées.

2. La problématique du financement de la gestion des déchets (Ta Thu Thuy)

Voir l'annexe 3 du rapport.

3. Le financement des déchets par un système des redevances au Ghana – 15 mn

La ville de Tema a conduit une refonte complète de la gestion des déchets dans les années 1990, avec privatisation de certains maillons de la filière des déchets et système de redevances payées par les habitants. Ce système visait à la fois la production de ressources financières nouvelles et le contrôle des dépenses en rapport avec le contrôle des prestations faites par les opérateurs privés. Il semblerait que l'équilibre entre les nouvelles ressources et les dépenses maîtrisées ait été atteint certaines années, en allégeant d'autant le recours au budget municipal.

Il semblerait également que le système global de gestion ait connu de récentes évolutions.

En conséquence, l'exposé souhaité pourrait être structuré de la façon suivante :

- rappel historique de l'expérience du financement de la gestion des déchets à Tema
 - . contexte de l'émergence du système des redevances et de la privatisation,
 - . fonctionnement du système global : mobilisation des recettes, contrôle des prestations et des dépenses, ajustement de l'équilibre financier, difficultés rencontrées,
 - . résultats financiers au fil des années,
 - . points forts et points faibles de ce système de financement et de contrôle financier,
- évolution récente de l'organisation de la gestion des déchets à Tema (s'il y en a eu) :
 - . raisons des évolutions récentes (s'il y en a eu),
 - . organisation actuelle, surtout concernant le système de financement et de contrôle financier,
 - . points forts et points faibles du système actuel de financement et de contrôle financier.

4. Indexation du financement des déchets sur la consommation d'électricité à Abidjan (Koffi Bernard, Waste Net Côte d'Ivoire) – 15 à 20 mn

L'idée d'indexer le financement des déchets sur un autre service urbain, marchand celui-là, est en débat depuis un certain temps dans plusieurs pays. La Côte d'Ivoire vient de franchir le pas en indexant le financement des déchets sur la consommation d'électricité.

L'expérience est donc intéressante, à la fois par les procédures utilisées pour rendre cette idée opérationnelle et par les résultats effectifs en termes de ressources financières nouvelles.

Comme indiqué dans la note préliminaire, ce financement n'a des chances d'être durable que s'il est associé à des efforts semblables de rationalisation et de contrôle des dépenses.

En conséquence, l'exposé souhaité pourrait être structuré de la façon suivante :

- contexte de l'émergence du système de financement indexé sur la consommation électrique,
- fonctionnement du système global : mobilisation des recettes, contrôle des prestations et des dépenses, ajustement de l'équilibre financier, difficultés rencontrées,
- résultats financiers au fil des années,
- points forts et points faibles de ce système de financement et de contrôle financier.

5. Evolutions institutionnelles récentes dans la gestion des déchets à Dakar et impact sur le financement (Doucouré Djibril, Waste Net Sénégal) – 15 à 20 mn

Dakar a connu des évolutions importantes dans l'organisation du système de gestion des déchets, dont les plus récentes sont la mise en place d'un système privatisé à partir de 1996, puis la reprise en main totale par l'Etat depuis peu.

Connaissant les efforts engagés depuis 1996 dans le sens de la rationalisation des prestations et des dépenses, on ne peut qu'être interpellé par les changements tout récents qui peuvent s'interpréter comme un revirement complet dans l'approche de la gestion des déchets.

L'expérience de Dakar peut donc témoigner par rapport aux deux thèmes de la journée : « Les hommes, les institutions et les déchets » et « Financement durable : forces et faiblesses des options en cours en Afrique ».

En conséquence, l'exposé souhaité pourrait être structuré de la façon suivante :

- rappel de l'expérience conduite depuis 1996 dans la gestion des déchets à Dakar
 - . contexte de l'émergence du système de privatisation sans monopole,
 - . conception et fonctionnement du système global : contrôle des prestations et des dépenses, origine et contrôle des ressources financières, ajustement permanent de la coordination des prestations et de l'équilibre financier, difficultés rencontrées...
 - . résultats techniques et financiers au fil des années,
 - . points forts et points faibles de ce système de maîtrise des dépenses et de contrôle des prestations.
- évolution récente de l'organisation de la gestion des déchets à Dakar :
 - . raisons des évolutions récentes, officielles et... officieuses,
 - . quels jeux d'acteurs sont mis en relief autour de la question des déchets,
 - . organisation actuelle, surtout concernant le système de financement, de contrôle financier et de contrôle des prestations,
 - . points forts et points faibles du système actuel de financement et, plus généralement, de gestion des déchets,
 - . enseignements que l'on peut tirer de l'histoire récente des déchets à Dakar.

ANNEXE 1

PROFIL DES INVITES DU RESEAU WASTE NET

Koffi Bernard, Cote d'ivoire

Il est sous-directeur de l'Environnement, chargé des déchets solides au Ministère de l'Environnement de Cote d'Ivoire. Son Directeur M. Kopiau Gouganou avait participé au Séminaire d'Abidjan en 1996.

En Côte d'Ivoire, une mise en œuvre de la déclaration d'Abidjan est en cours. Longtemps hostiles aux activités des pré collecteurs, les autorités viennent d'élaborer un nouveau système de gestion des déchets solides basé essentiellement sur la précollecte confiée aux petits opérateurs. Le Ministre de l'environnement en personne conduit actuellement une mission de vulgarisation du système auprès des collectivités locales du pays.

Une note de présentation du système est attendue d'ici à vendredi prochain.

Paul Bayili, Burkina Faso

Chargé de recherche du programme Suisse auprès de la Ville de Ouagadougou de 1995 à 2001, Bayili a appuyé pendant 6 ans la politique municipale de la gestion des déchets. Ses conseils ont éclairé les autorités et techniciens municipaux dans l'analyse critique des différents rapports d'étude et de projets initiés par les partenaires au développement dans la filière.

Bayili a coordonné l'installation et la dynamisation des collectifs de coopératives et associations impliquées dans la gestion des déchets à Ouagadougou.

Il est l'auteur de plusieurs documents disponibles sur la gestion des déchets à Ouagadougou notamment les études sur l'organisation et le financement de la filière.

Actuellement, il appuie le DSTM de Ouagadougou, et travaille pour le compte du Bureau de la Coopération suisse sur les services urbains dans les petites villes du Burkina Faso. Il est aussi Consultant en environnement urbain.

Aminata Sidibé, Mali

Responsable du GIE "Sema-saniya" de collecte d'ordures ménagères et d'assainissement, Ami a participé au séminaire d'Abidjan et a contribué à la mise en place du réseau Waste net à Bamako. Précédemment Présidente du Collectif des GIE de l'assainissement, elle a été élue unanimement correspondant Waste Net au cours d'un atelier présidé à Bamako par le Maire du District.

Elle a de bonnes entrées au Mali et une affinité avec le milieu municipal.

Arsène Azandossessi, Mauritanie

Arsène est chargé de programme Eau et Assainissement à l'UNICEF Mauritanie à Nouakchott. A ce titre, il a participé à toutes les réflexions sur la filière en Mauritanie. Elle a initié et conduit la réunion de Datar sanctionnée par la "Déclaration de Datar" par laquelle la communauté des élus locaux de Mauritanie s'engage à mettre en pratique les recommandations de la "Déclaration d'Abidjan".

L'UNICEF a, sur l'initiative de M. Azandossessi, traduit en arabe, édité sur plaquette et diffusé la Déclaration d'Abidjan.

Arsène à mobiliser l'ensemble du système des nations unies à Nouakchott pour l'inscription de la question des déchets et de l'assainissement dans leur plan d'action. Celle est pratiquement acquise.

Elu correspondant pays au cours d'une réunion Waste Net, Arsène a fait du réseau Waste Net un appui conseil du Maire de Nouakchott, incontournable dans l'élaboration des stratégies durables de gestion des ordures ménagères à Nouakchott.

Agbokpé Délato, Togo

Lorsqu'il s'est agit de designer le correspondant pays Waste Net au cours d'une réunion Waste Net à Lomé, les acteurs de la filière au Togo ont opté pour un bureau composé de tous candidats à l'élection. Ce bureau est présidé par Madame Foli Ayélé qui a eu le plus grand nombre plus de voix à l'issue du vote. M. Foli était alors en service dans une ONG d'appui aux précollecteurs à Lomé.

Quand M. Foli a quitté le Togo, c'est logiquement que son Adjoint, Monsieur Agbokpé qui l'a remplacée.

M. Agbokpè est également membre de l'équipe de projet (D10) piloté par l'EAMAU et participera donc à double titre à la réunion de Cotonou

Mody Mahi Barry, Guinée

M. Barry est le Directeur général du Service Public de Transfert des Déchets (SPTD), une structure de la Ville de Conakry qui a conduit, sous la supervision du 3^{ème} projet urbain, la réforme salutaire de la gestion des déchets à Conakry.

L'expérience de Conakry malheureusement mal connue mérite d'être capitalisée. Avec le nouveau système mis en place, la couverture est passé de 32% à 80% avec une concession intelligente aux opérateurs privés responsables de la propreté dans leur zone de concession.

Une nouvelle décharge est en construction et la démarche d'identification de site, de négociation, d'intermédiation, d'audience publique et de financement mérite d'être capitalisée.

Il a été désigné correspondant pays Waste Net au cours d'un atelier tenu en 2001 à Conakry.

Mamert Loé, Cameroun

Docteur Loé a été précédemment Chargé de mission auprès du Délégué du Gouvernement et Chef de Département Environnement à la Communauté Urbaine de Douala. Sa position au sein de la structure municipale devrait permettre le renouvellement des approches et des pratiques de gestion scandaleuse des déchets à Douala. Mais les lobbies et la pression de société monopoliste de la gestion des déchets à Douala l'en ont empêché.

M. Loé n'est plus directement impliqué dans la gestion des ordures mais il peut toujours contribuer par son expérience au renouvellement des approches au Cameroun.

Découragé probablement par sa mutation, il est actuellement peu actif et ne répond plus aux sollicitations du réseau.

Djibril Doucouré, Sénégal

De par sa formation et ses fonctions passées et présentes, Doucouré est un acteur précieux de la gestion des déchets. Il a participé à l'évaluation des systèmes de gestion des déchets à Dakar et suit attentivement l'évolution récente de la filière.

Doucouré avait participé à la réflexion sur le financement de la filière à Cotonou en 1998. Sa proposition sur le thème de financement n'a pas été retenue par le Comité scientifique du programme

à cause de la démarche méthodologique mais M. Doucouré peut mettre sa compétence au profit de programme.

Sa désignation comme correspondant pays ne s'est pas faite par voie d'élection comme pour les autres membres du réseau. Les enjeux et intérêts des déchets au Sénégal sont si importants et si forts que le compromis était difficile à faire sur la tête de réseau.

Adam Abba, Tchad

M. Abba est banquier et Président du Bureau du Collectif des Comités d'Assainissement (BCCA) qui assurent la précollecte à N'Djamena. Le nouveau système place les Comités d'Assainissement au cœur de la stratégie de gestion durable des déchets.

Marthe Mapangou, Gabon

Le système de gestion des déchets à Libreville est dominé par les entreprises à qui la municipalité a concédé des zones de collecte sur la base d'un contrat de moyen. La collecte se fait essentiellement sur les artères principales de la ville et ne prend pas en compte les quartiers sous intégrés de Libreville qui abritent plus de 70% de la population.

Devant l'aggravation de l'état d'insalubrité de la ville, la société civile à travers des ONG au nombre desquelles se trouve EDEN, celle que dirige M. Mapangou, se mobilisent pour que les quartiers sous intégrés soient inclus dans les zones de collecte des ordures ménagères par les entreprises. Pour cela, ces ONG préconisent la précollecte par les micro-entreprises et s'activent dans la sensibilisation de la population à l'hygiène et la propreté.

Mme Mapangou est coordinatrice de l'ONG EDEN et membre du personnel de direction au Projet Sectoriel Forêts et Environnement du Ministère de l'Economie Forestière, chargé de l'Environnement.

Osei-Tutu Theresa, Ghana (indisponible)

Free lance, Mme Osei-Tutu a participé à plusieurs réflexions et réalisé plusieurs études sur le financement de la filière des déchets au Ghana. Elle a lancé le réseau Waste Net au Ghana mais il reste qu'elle n'est pas très opérationnelle dans la filière.

Edou Raphaël, Bénin (absent du Bénin, se fera remplacer par son Adjoint à COGEDA)

Edou est Directeur exécutif de l'ONG Prape, la première dans la précollecte par le nombre de ses abonnés, sa capacité d'intervention et les séquences de la filière couvertes.

Cette ONG couvrent presque la totalité d'une commune de près de 12.000 habitants. Elle dispose d'un centre de collecte et de traitement des déchets plastiques, d'un centre de tri et de traitement des déchets pour la fabrication du compost (sous contrat avec la municipalité).

Son approche est assez originale avec une bonne organisation impliquant et intéressant les élus locaux qui assurent le recouvrement et la sensibilisation et qui reçoivent en retour, 15% des redevances perçues.

M. Edou est également le président du Collectif des ONG intervenant dans les déchets à Cotonou (COGEDA). Avec le nouveau système, ce collectif est au centre de toutes les stratégies élaborées pour une gestion durable des déchets.

ANNEXE 2

ETAT D'AVANCEMENT ET DE QUESTIONNEMENT DES ACTIONS DE LA COMPOSANTE DECHETS

ACTION D1 – MAIRIE DE N'DJAMENA

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

L'objectif est de mettre en place une filière de commercialisation des sous-produits suivants : terres/sables, papiers/cartons, sacs plastiques et matières compostables, de la pré-collecte à la vente, en passant par les opérations de fabrication, de tests de qualité, de mise en place des circuits de commercialisation et de sensibilisation.

Objectif n°1 – Rechercher les moyens de diminuer le volume des déchets par le tri des catégories de déchets suivantes : sables/terres, papiers et cartons, sacs plastiques, matières putrescibles

- Action n° 1 - Le tri à la décharge de transit
- Action n° 2 - Le tri à la source

Objectif n°2 – Etude des moyens de recycler les déchets triés en produits utiles à la population et non pollués

- Action 1 - Mise en place/identification des structures d'appui
 - . création par la Mairie d'un Centre d'Etudes et de Recherche pour la VALorisation des Déchets (CERVALD)
 - . recherche d'un partenaire
- Action 2 - Actions de recyclage en produits utiles
 - . recyclage des papiers/cartons en bûchettes de papier combustibles
 - . recyclage des plastiques par fusion
 - . recyclage des matières compostables en compost
 - . recyclage des métaux (aluminium) en marmites

Objectif n°3 – Etude des voies et moyens nécessaires à l'appropriation des produits valorisés par la population, dans le cadre d'activités génératrices de revenus

Objectif n°4 – Etude des voies et moyens afin que cette valorisation ne se fasse pas au détriment des plus défavorisés et, si possible, favorise leur réinsertion sociale

Les 2 derniers objectifs étaient en cours de réalisation, et les résultats insuffisants pour être présentés dans le rapport intermédiaire.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 41 pages

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Bonne conduite de l'action avec participation effective des différents partenaires du projet. La restitution dans le rapport intermédiaire est appréciable, surtout sur les expérimentations entreprises

dans le domaine de la valorisation des déchets (tri à la source et à la décharge, recyclage de quelques types de déchets : plastiques, cartons, sables, métaux...).

Même s'il s'agit d'une « success story », il manque une analyse critique prospective sur le plan social (notamment par rapport au travail des enfants et des femmes), et sur les plans technique et économique en relation avec les filières des produits recyclés (étude de marché et test d'écoulement des produits).

Il serait bon que l'équipe prenne du recul et conduise une réflexion élargie sur les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de son expérimentation.

Dans la suite, il serait utile que l'équipe évalue le comportement des différents acteurs face aux innovations ainsi que l'insertion de celles-ci dans le schéma global de gestion actuelle des déchets dans la ville.

Elle pourrait également valoriser ses résultats en développant des échanges avec d'autres réseaux travaillant sur le même sujet de valorisation, et en tentant de diffuser ses innovations auprès d'autres villes et d'autres bailleurs de fonds.

2.2. Echange suivant

Rien depuis, ni fiche de suivi, ni échange par mail, jusqu'à la relance ci-après.

3. Relance récente

3.1. Demande d'information sur l'avancement de l'action du vendredi 7 juin 2002

A l'attention de Monsieur AHMAT ABAKAR ADJID,

Lors de nos rencontres de début mars 2002 à Paris, le comité scientifique a suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation que vous aviez faite sur les premiers résultats de l'action de recherche D1 que la Mairie de N'Djamena conduit.

Depuis cette rencontre, nous n'avons plus de nouvelles de cette action. Notamment, le comité scientifique avait envoyé ses commentaires écrits à l'équipe, que je vous renvoie ci-joints, et nous souhaitons savoir comment l'équipe s'est attelée à y répondre.

Le programme vous a également donné les modalités de suivi scientifique par un email du 21 avril, où il était demandé, entre autres, de nous faire parvenir une fiche de suivi au 15 mai. Pratiquement toutes les équipes du programme ont déjà envoyé leur fiche de suivi, qui est un outil indispensable d'échanges en temps réel entre le programme et les équipes sur le terrain.

Ayant été désignée comme votre correspondant scientifique principal, je me permets de me rapprocher de vous afin de m'informer précisément sur l'avancement de votre action.

3.2. Réponse reçue le mardi 11 juin 2002

J'ai reçu votre message. En effet, depuis notre dernière rencontre, on court derrière le crédit alloué à faire nos travaux. Malheureusement, jusqu'à nos jours, aucun centime n'est décaissé sur 225000 fr. français alloué à notre étude. Cette situation a découragé l'équipe sur le terrain, ce qui a ralenti le rythme de travail.

A cet effet, je vous saurai gré de contacter la coopération française (surtout monsieur FRELOT Nicolas de DEV/ILU) de nous trouver une solution afin de parachever cette étude qui est beaucoup appréciée. La prochaine étape a besoin des expérimentations.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

D'après les informations récentes données par l'équipe, peu d'activités supplémentaires ont pu être entreprises dans l'action pilote pour des raisons de blocage temporaire des fonds. Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier. En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre sa présentation de mars, complétée de certains points répondant aux observations du comité scientifique.

L'exposé, agrémenté des photos existantes, pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de N'Djamena, et justification de l'action pilote,
- présentation de l'action et des résultats en cours (extrait de l'exposé de mars),
- analyse financière de l'action : dépenses et recettes, escomptées et effectives,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés,
- premières réflexions sur l'extension quantitative et sur la durabilité financière de l'expérience, ainsi que sur son insertion dans le futur schéma global (rappel de l'étude BCEOM),
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D2 – CITTAL

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

La privatisation du service de collecte et d'évacuation des ordures ménagères de la commune de Fès Agdal depuis début 2000, répond à un problème aigu de gestion de ce service jusque là assuré en Régie, et se heurte aux pratiques de la population.

CGEA-ONYX doit assurer une collecte quotidienne des déchets, un nettoyage planifié des rues, une élimination de tous les dépôts sauvages existants, le ramassage de tous les déchets, où qu'ils soient déposés.

Les objectifs de l'action sont :

- définir et tester des solutions permettant d'améliorer la collecte des ordures ménagères du point de production aux points de regroupement
- définir et tester des solutions permettant d'éliminer le tri sélectif effectué au niveau des points de regroupement par des « scavengers » (ramasseurs ou petits récupérateurs)
- mettre au point et tester une méthodologie d'intervention pour mieux impliquer les usagers dans le nouveau système privatisé de collecte des déchets ménagers.
- et mettre au point des outils de communication adaptés favorisant une évolution des mentalités et comportements des habitants vis-à-vis des déchets.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 22 pages + 14 annexes

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Le rapport intermédiaire est excellent avec une bonne description du terrain d'investigation et de recherche, une exploitation et analyse intéressantes des données recueillies au cours d'enquêtes et d'observation.

L'analyse critique des problèmes rencontrés est indispensable. Le projet de recherche ne doit pas être conçu seulement comme une action de facilitation mais comme une lecture critique de la situation. Pour ce faire, il serait judicieux que l'équipe analyse l'évolution des relations municipalité - opérateur et explicite ses recommandations sur ce que pourrait être un contrat de gestion déléguée dans le contexte marocain et, plus généralement, dans ce type de ville, analyse les points

sensibles du contrat signé avec la municipalité, et propose des solutions qui sauvegardent les intérêts réciproques.

Si cela est possible, il serait intéressant d'analyser les capacités et les difficultés des organismes nationaux à répondre aux appels d'offre de délégation de service public qui ont été ouverts à la concurrence internationale ?

Pour finir, il serait utile que l'équipe de projet engage une réflexion stratégique sur l'aval de la filière, notamment sur la valorisation, même si cette séquence n'est pas l'objet du contrat de l'opérateur avec la municipalité.

2.2. Fiche de suivi du 24 mai

Actions Pilotes

- Embauche (à mi-temps) d'un animateur par l'opérateur pour le suivi des actions avec les amicales et la résorption du point noir identifié.
- Prise en charge d'un facilitateur pour l'animation des réunions avec les amicales et les comités de suivi (opérateur/municipalité).

Activités / réalisations

- Mise en place d'un espace de concertation avec les amicales de quartiers ; définition des indicateurs de qualité du service plan de conteneurisation "idéal" (3 réunions)
- Organisation du premier comité de suivi (opérateur/municipalité) : prochain comité: 29.05.02
- Elaboration d'un plan de conteneurisation "idéal" en fonction des données terrain afin de déterminer quelles sont les zones où le service n'est pas assuré de manière satisfaisante.
- Conception et élaboration des plans d'exécution des aménagements à réaliser autour des bacs en rue commerçante - appel d'offres lancé.

Comité de suivi : ces réunions ont eu un peu de mal à être mises en place à cause d'un manque de définition de leur rôle dans les rapports opérateur/municipalité. Ces réunions se tiennent à raison d'une réunion tous les 2 mois. Le décalage avec le chronogramme initial est d'un mois.

Relations amicales : la concertation avec les associations a très bien fonctionné, grâce notamment au soutien actif de l'animateur recruté par l'opérateur, et a rencontré une véritable motivation du côté des habitants. Le nombre des réunions tenues dépasse celui prévu dans le planning initial (3 réunions au lieu de 2)

Aménagements urbains dans la rue commerçante. La conception de ces aménagements a été réalisée dans les temps mais son approbation officielle par l'opérateur d'une part et la municipalité d'autre part n'a pu être donnée qu'en comité de suivi (28 mars 2002) pour lequel Thibault de La Laurencie s'est rendu sur place (déplacement non prévu).

Eradication d'un point noir : Le point qui avait été identifié en fin d'année a naturellement disparu. L'équipe locale doit en identifier un nouveau afin d'organiser avec la population concernée une action de communication spécifique.

3. Réunion du 29 mai avec TA Thu Thuy, Xavier Crépin et Christophe le Jallé, à Paris

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion

- Discussion autour de l'étude comparative commandée par l'AFD sur les modes de gestion des déchets dans plusieurs pays de la ZSP, dont la ville de Fès a été une des villes étudiées.
- Discussion approfondie sur la genèse de cette action de recherche, sur l'intérêt de chaque partenaire impliqué dans la recherche conduite, et sur l'innovation effectivement apportée par cette recherche aux dynamiques locales des acteurs en présence.

- Présentation des travaux en cours sur le « plan de conteneurisation » et sur le mobilier urbain à associer aux bennes ; sur la rationalisation des relations entre les partenaires...

3.2. Principales conclusions

- De nombreux sujets sont très novateurs dans cette action.
- La réunion a permis de mettre particulièrement l'accent sur :
 - . l'élaboration des indicateurs de résultats, ainsi que le contexte original de cette élaboration à Fès (implication des Amicales dans le débat),
 - . l'apparition d'un troisième acteur entre l'opérateur privé et la municipalité : les Amicales, sortes d'émanation des habitants, qui peuvent jouer un rôle de contrôle des prestations sur le terrain et d'intermédiaire entre les deux acteurs majeurs dans la clarification, l'ajustement opérationnel fin et la résolution de certains conflits locaux,
 - . le rôle de CITTAL dans l'émergence de l'innovation : la place de nouveaux métiers d'intermédiation dans l'innovation en matière de gestion partagée des déchets.
- Il apparaît que cette action, conduite sur un terrain plus avancé que celui des villes subsaharienne, apportera des enseignements largement capitalisables au sein du programme, sur la rationalisation du partenariat public – privé, à travers :
 - . l'évolution de la pratique contractuelle : des objectifs de moyens vers des objectifs de résultats, des relations conflictuelles vers des relations de négociation constructive,
 - . l'ajustement continu des prestations (exemple du plan de conteneurisation et du mobilier urbain) et la mise en place effective du contrôle des prestations,
 - . la mobilisation et l'organisation sociale sur le terrain, pouvant accompagner l'opérateur privé et la municipalité dans la réalisation de leurs obligations respectives.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

D'après les informations récentes données par l'équipe, l'action continue à beaucoup progresser sur le terrain, notamment en ce qui concerne la concertation avec les Amicales, le plan de conteneurisation ajusté avec les Amicales, les indicateurs de qualité, les aménagements de bacs dans les rues commerçantes, l'animation du comité de suivi... Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier.

En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre de façon succincte mais complète sa présentation de mars, et d'insister sur les résultats récents qui enrichiront directement le débat sur le thème du partenariat.

L'exposé pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Fès, et justification de l'action pilote,
- présentation de l'action et des résultats en cours (notamment ceux cités ci-dessus),
- explicitement, quelles articulations entre les maillons de la filière de gestion et entre les différents acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D3 – CEDA

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

Objectifs : Compréhension des phénomènes sociaux dans la représentation des questions de déchets chez les populations, les techniciens et les responsables des collectivités locales.

Divergences de perception entre acteurs et décalages discours – pratiques chez chaque acteur. Identifier les conseils utiles à la promotion de dialogue essentiel pour une compréhension mutuelle dans la problématique des déchets.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 42 pages

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Bon rapport intermédiaire, fait par une solide équipe expérimentée, sur une thématique particulière de dichotomie dans la compréhension du sujet par les différents protagonistes. Excellente exploitation documentaire et une nouvelle méthode scientifique d'approche anthropologique. Une méthodologie bien élaborée pour analyser les comportements des populations et des différents acteurs ainsi que pour caractériser les lieux de pouvoir.

La mise en œuvre du projet s'est faite par rapport à plusieurs enjeux (politiques, administratifs, sociaux) dont celui des déchets n'est pas la priorité des populations, ni celui des centres de décision. Les questions qui en découlent sont :

- Comment s'inscrit ou pourrait s'inscrire la thématique assainissement et déchets dans les préoccupations actuelles des populations et le jeu des acteurs ? Quels enjeux autour de cette thématique ?
- Comment passer des analyses à une méthode et à des outils d'aide à la décision qui dépassent la spécificité du terrain et du milieu étudié ?

L'équipe de projet doit aller plus loin dans la critique et faire des propositions (faire des diagnostics forts et mettre du subjectif dans les recommandations) innovantes.

Outre l'exploitation du commentaire général du Comité scientifique, il est suggéré à l'équipe d'apporter son éclairage sur les questions évoquées ci-dessus.

2.2. Echange suivant

Rien depuis, ni fiche de suivi, ni échange par mail, jusqu'à la réunion de suivi ci-après.

3. Réunion du 19 mai avec TA Thu Thuy et Claude Baehrel, à Cotonou

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion

- Les résultats provisoires qui ressortent du « décodage social et anthropologique » du territoire étudié par l'équipe de recherche : enjeux de pouvoir et comportements des populations ; analyse anthropologique de ce qui se pose dans les sciences politiques...
- Les interrogations plus globales qui émergent à la lecture de l'étude comparative récente commanditée par l'AFD sur les modes de gestion des déchets dans 9 pays de la zone ZSP.
- Les limites du territoire étudié par l'équipe au regard de la problématique des déchets.
- Les résultats provisoires qui ressortent d'autres actions de recherche du programme, notamment l'action A4 conduite par le SHADYC (Jacky Bouju).

3.2. Principales conclusions

- En raison des délais très courts restant pour la recherche, il est proposé de poursuivre la recherche sur le terrain déjà investi, en tentant d'étendre l'analyse et la réflexion vers le territoire plus global de Cotonou, chaque fois que cela sera possible et pertinent.

- Il est proposé d'abandonner l'objectif de déboucher sur des conseils aux décideurs (comme envisagé dans la proposition de l'équipe, retenue par le programme) mais plutôt d'approfondir l'analyse des « autres arènes de blocage et d'enjeux de pouvoir ».
- Il est demandé de conduire cette analyse en liaison directe avec la problématique des déchets et non pas en se focalisant sur la problématique du foncier.
- Le rapport intermédiaire de l'action A4 est envoyé au CEDA pour favoriser l'échange entre équipes du programme travaillant sur des thèmes en synergie.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

Cette action de recherche a fait l'objet d'un récent échange avec le comité scientifique et il est proposé de restituer à l'atelier certains points forts du rapport intermédiaire et de cet échange, ayant un lien direct avec la problématique des déchets.

Par ailleurs, le public de l'atelier étant relativement différent de celui de la réunion de Paris, il est suggéré de faire un exposé assez complet sur la démarche méthodologique et sur les résultats.

En conséquence, l'exposé pourrait être structuré de la façon suivante :

- bref rappel de la problématique de recherche, du terrain et des méthodes d'investigation,
- résultats issus du chapitre 5 du rapport intermédiaire : « décryptage » social et anthropologique, enjeux de pouvoir et comportements des populations,
- résultats issus du chapitre 9 : perceptions et comportements des techniciens et des décideurs, si cela est possible, développer l'interpellation émise à la page 42 (« on pourrait alors se trouver dans une situation de blocage, sans réaliser que des divergences existent sur une autre arène des échanges sociaux »),
- quels enseignements sont déjà tirés de la recherche par rapport à la problématique annoncée et bien recentrée sur la question des déchets,
- quelles sont les directions actuelles d'investigation de l'équipe,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D4 – SETEMU DE BUJUMBURA

1. Commentaires du jury scientifique lors de la sélection de cette action

Cette action présente les intérêts suivants :

- opportunité de renouveler l'approche globale à l'occasion de la restructuration d'une administration particulièrement déstabilisée,
- position centrale de la municipalité dans l'équipe,
- innovation de l'approche proposée : travailler simultanément sur des tests de tri et précollecte des déchets à la fois ménagers, hospitaliers et industriels (brasserie, textile),
- implication large (BET local, université, mouvement de femmes, entreprise privée de collecte des déchets...).

Baucoup d'enseignements peuvent être tirés de cette recherche, aussi bien sur le plan local (en vue de concevoir la future politique municipale globale de maîtrise des déchets) que pour le Programme de recherche.

Néanmoins, les points faibles de cette action sont :

- l'imprécision de la méthodologie, notamment dans le volet socio-économique, qui s'arrête aux bonnes intentions,

- l'attention insuffisante portée à la dimension financière des tests,
- et la probable inexpérience de l'appui local AFVP (jeune de 23 ans). Il est suggéré de renforcer l'appui professionnel à cette action de recherche, peut-être à travers une coopération décentralisée ou un rapprochement léger avec un consultant expérimenté (qui pourrait servir de tuteur au jeune AFVP).

2. Etat des échanges avec le programme

2.1. Avis demandé le vendredi 10 mai 200 à Philippe Allard

Etant donné les circonstances difficiles du démarrage de l'action que le programme a retenu de financer au Burundi, ainsi que du peu de temps restant, le comité scientifique du programme a décidé d'avoir une approche pragmatique vis-à-vis de cette action.

Le programme n'exigera donc rien de précis à priori ni de préconçu vis-à-vis de l'équipe locale. Le programme ne souhaite qu'être un support financier pour permettre à l'équipe locale de se poser des questions ou de faire des tests qu'elle ne serait pas en mesure de faire sans cet appui intellectuel et financier.

Au vu de la situation actuelle dans l'équipe municipale de Bujumbura, au vu des besoins très précis que vous pouvez connaître concernant les problèmes de déchets dans cette ville, et au vu de la première proposition que vous aviez rédigée, que pensez-vous qu'il soit utile de lancer de concis et de pragmatique, au titre d'une connaissance plus innovante des problèmes ou bien au titre d'un test d'action innovante, pour aider l'équipe locale à avancer dans ses missions sur les déchets ?

Nous rappelons que le programme doit être vu par l'équipe locale comme une opportunité :

- d'échanger avec d'autres équipes (au cours des journées de rencontre prévues),
- de disposer de financement pour défricher des sujets ou des actions innovantes,
- de disposer d'experts scientifiques pouvant conseiller sur l'innovation à conduire.

2.2. Réponse reçue le lundi 3 juin de Philippe Allard

J'ai rencontré monsieur Cyprien des Services techniques Municipaux (SETEMU) hier pour l'informer de nos derniers contacts.

M. Cyprien souhaitait d'abord vous expliquer le pourquoi du retard du programme. Nous étions 3 personnes porteuses du projet : M. Cyprien pour les SETEMU, M. Gabriel pour l'université du Burundi et moi même pour l'AFVP. J'ai quitté l'AFVP et donc le comité de ce programme mi-février. Les SETEMU et l'université du Burundi ont continué leur collaboration et un contrat de prestation de service avait été signé par les deux parties le 6 mai. Au même moment, une grève des étudiants a éclaté à l'université bloquant le projet pendant 2 semaines (M. Gabriel était le doyen de la faculté et était à ce titre entièrement occupé par cette grève). Depuis M. Gabriel a quitté l'université du Burundi pour travailler à l'université de Butare (Rwanda). Il continue de dispenser des cours à Bujumbura mais à titre de consultant.

Monsieur Cyprien souhaite tout de même effectuer une mini étude (2 mois) sur le tri sélectif des déchets sur la même zone d'action pour voir l'évolution de ceux-ci depuis l'étude de 1994. Ce projet implique plus de partenaires qu'en 1994 (entreprises, hôpitaux...) et fournirait ainsi de nouveaux renseignements.

En parallèle de cette petite étude, un voyage pourrait être organisé à Kigali (Rwanda) pour un coût minime (Bujumbura et Kigali sont distantes de moins de 200 km et il est facile de faire le trajet en bus).

Une expérience est actuellement menée sur la réutilisation des composts organiques. Depuis plus d'un an, une "machine" est expérimentée, elle réduit le compost organique en un produit qui est vendu comme combustible. Ce projet est intéressant car il préconise et développe le ramassage et le tri des déchets. De plus le combustible est vendu moins cher que le charbon de bois (qui est

l'énergie principalement consommée par plus de 90% de la population) ce qui induit une diminution de l'abattage d'arbre et donc une protection de l'environnement autour de Kigali. Aucun de nous avons vu ce système fonctionner mais une personne de l'union européenne (bailleur de ce projet) m'en a parlé récemment.

Nous attendons votre réponse sur ces deux propositions. Pour plus de célérité dans l'acheminement des informations, je vous transmets l'adresse e-mail d'un collaborateur de M. Cyprien, je pense qu'il serait plus pratique de vous mettre directement en contact avec lui, même si je souhaite toujours recevoir les e-mails en copie. felix@cbinf.com

2.3. Réponse faite le 6 juin par le comité scientifique à MM. Cyprien et Allard

En réponse aux propositions ci-dessus, le comité scientifique du programme de recherche vous donne son accord pour entreprendre les activités mentionnées : mini-étude sur le tri sélectif et voyage au Rwanda.

Nous souhaitons néanmoins recevoir le plus tôt possible une note plus détaillée sur la conception et la conduite envisagée de l'étude, ainsi que sur le budget prévisionnel de l'ensemble des activités envisagées avec le financement accordé : étude, voyage...

Nous vous invitons à vous mobiliser dès maintenant pour la réalisation de ces activités, surtout en prévision de l'atelier d'échanges entre les équipes impliquées dans le programme de recherche, atelier qui devrait avoir lieu à Cotonou du 8 au 10 juillet.

L'organisation de cet atelier est encore très provisoire. Néanmoins, nous vous transmettons un projet de programme, uniquement pour que vous puissiez situer dans quelle dynamique globale votre action de recherche s'insère, et que vous avanciez au maximum dans vos activités afin de contribuer au mieux à la séance d'échanges correspondants.

En conclusion, avec notre présent accord qui clarifie désormais la situation pour lancer votre action de recherche sur votre terrain, nous vous invitons à nous transmettre dans les meilleurs délais le budget prévisionnel des activités finalement retenues, accompagnant une note détaillée sur ces activités et sur leur calendrier,

et nous vous invitons à organiser votre voyage au Rwanda, également dans les meilleurs délais, pour pouvoir en faire le compte-rendu à l'atelier de Cotonou et ainsi apporter l'enseignement d'une tentative supplémentaire de recyclage des déchets.

2.4. Echange depuis ce courrier

Les contacts pris par le PDM en vue de l'organisation de l'atelier n'ont reçu aucune réponse, ni concernant le lancement des activités sur place, ni concernant la venue d'un membre de l'équipe.

3. Cadrage suggéré pour l'exposé (éventuel)

Cette action de recherche n'en est qu'à son démarrage.

Il n'est donc demandé qu'un bref exposé d'information à l'attention de l'ensemble des participants au programme, sur les points suivants :

- évocation des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Bujumbura,
- brèves justification et présentation de l'action de recherche,
- état d'avancement des activités et des réflexions de l'action,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D5 – ERA CAMEROUN

1. Rappel de l'objectif et des activités de l'action

L'objectif général de cette action pilote est de contribuer à l'amélioration du taux de couverture des services de collecte des ordures ménagères dans les quartiers spontanés, les zones périurbaines. A partir de quelques quartiers de Yaoundé, il s'agit de créer une complémentarité entre les petits opérateurs locaux et l'entreprise qui assure la collecte et le traitement des déchets à l'échelle de la ville, et ensuite d'en tirer les enseignements permettant de mettre en place ce type d'action à l'échelle de l'ensemble de la ville ou d'autres villes.

Les objectifs spécifiques mesurables, définis à l'origine du projet étaient au nombre de sept :

1. Déterminer et mettre en œuvre les conditions pour que la collecte classique soit relayée par une pré collecte organisée dans les quartiers spontanés et les zones périurbaines ;
2. Expérimenter différents modes de valorisation des déchets suivant les spécificités de chaque quartier, les activités qui y sont développées et les potentialités existantes ;
3. Mettre en place des moyens pour le tri des déchets à caractère dangereux produits par les artisans ;
4. Déterminer les conditions de pérennisation et de répliquabilité du système de gestion de déchets mis en place dans le cadre de ce projet pilote (conditions réglementaires, économiques, sanitaires, sociales, humaines, etc...) ;
5. Lutter contre la pauvreté urbaine et la marginalisation des zones à habitat spontané par la création d'emplois et la génération des ressources ;
6. Mettre en place une dynamique relationnelle entre les différents acteurs en présence ;
7. Expérimenter différentes modalités de participation directe des usagers au financement du service de gestion des déchets solides urbains.

Suite à un recadrage de ces objectifs spécifiques, les objectifs 2 et 3 ont été supprimés.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 103 pages + annexes 107 pages

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Le rapport intermédiaire est trop descriptif avec beaucoup d'éléments d'enquêtes sans analyse et sans apport consistant en termes d'enseignements scientifiques et opérationnels. Il y a beaucoup d'intentions affichées mais absence de base scientifique d'analyse des séquences de ramassage des déchets.

La complémentarité ou la contribution de INSA-VALOR n'est pas perceptible, surtout dans l'approche méthodologique. Il n'y a pas de liste ni d'analyse bibliographique et d'éléments cartographiques.

L'action telle que décrite dans le rapport ne semble pas avoir tiré profit des enseignements du passé et du présent, au Cameroun ou ailleurs, pour proposer des améliorations précises dans les approches et pratiques à préconiser ou à expérimenter.

Malgré ces insuffisances, la réussite de l'action est encore possible à condition d'y introduire une rigueur scientifique dont le Comité attend les premiers signes par le complément demandé au rapport intermédiaire et par le recentrage des objectifs du projet sur des éléments utiles localement et pour le programme.

Dans l'esprit du commentaire général du Comité scientifique et de ses recommandations adressées à l'ensemble des équipes, un complément au rapport intermédiaire est demandé pour la fin mars et devra comprendre, entre autres, les éléments suivants :

- analyse bibliographique,

- analyse du contexte institutionnel et des acteurs de la filière,
- analyse des résultats d'enquêtes pour préciser les actions pilotes et leur faisabilité,
- conception détaillée des actions pilotes retenues après exploitation des enquêtes.

Ces éléments sont nécessaires en vue de la réunion du comité de pilotage de début avril qui statuera sur la poursuite des actions, à partir de la validation scientifique du rapport complémentaire et des garanties sur la faisabilité technique, institutionnelle et financière des propositions en termes d'innovation et d'implication des principaux acteurs, notamment les collectivités locales.

2.2. Reprise complète du rapport intermédiaire en mars 2002

Le rapport a été entièrement repris (85 pages) en détaillant :

- une excellente analyse contextuelle et historique (pages 12 à 15),
- une bonne approche financière (pages 21 à 24),
- les enseignements tirés des expériences antérieures (pages 29 à 33),
- l'analyse des acteurs non gouvernementaux, de leurs points forts et points faibles (p 42 à 49).

Puis l'action pilote envisagée a fait l'objet d'une étude de faisabilité préliminaire assez fouillée et argumentée, à partir des enquêtes ménages et des entretiens de responsables, sur les plans social (pages 53 à 64), technique (pages 64 à 71) et économique (71 à 78).

2.3. Fiche de suivi de juin 2002 : état d'avancement

Les opérateurs chargés de la pré collecte des déchets dans les quartiers pilotes ont été retenus. Des réunions ont été organisées pour les présenter aux populations des quartiers cibles. Un cahier de charge a été préparé par chaque opérateur avec le concours de ERA – Cameroun et est en cours de discussion avec les populations des quartiers pilotes.

La campagne de nettoyage des tas sauvage sera organisée le week-end du 25 juin 2002 avec la participation de la communauté Urbaine de Yaoundé et de HYSACAM.

L'équipe attend uniquement la mise à disposition des fonds pour lancer l'opération de pré collecte sur le terrain. La principale difficulté de cette action pilote est désormais liée au retard de la mise à disposition de la deuxième tranche du financement : il y aurait déjà deux mois de retard par rapport au calendrier initial.

3. Cadrage suggéré pour l'exposé

Cette action pilote a connu une forte évolution depuis la réunion de mars à Paris. Le rapport intermédiaire a été entièrement repris en détaillant l'analyse contextuelle et historique, l'approche financière, les enseignements tirés des expériences passées, l'analyse des acteurs non gouvernementaux, et en présentant une étude de faisabilité bien construite de l'action pilote envisagée. L'action sera présentée pour la première fois à Cotonou.

En conséquence, l'exposé pourrait être relativement complet et structuré de la façon suivante :

- présentation rapide du contenu du rapport intermédiaire, en donnant ainsi un bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Yaoundé, puis une brève présentation et argumentation de l'action conduite,
- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- perspective et insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Yaoundé,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D6 – BURGEAP

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

- Analyser les procédés techniques développés au Vietnam pour le recyclage des différentes catégories de déchets
- Définir les possibilités et moyens de transfert de technologies de l'Asie vers l'Afrique
- Définir les mesures d'accompagnement au secteur privé nécessaires en Afrique pour faciliter l'introduction de technologies rustiques mais économiquement viables.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de février 2002 : 40 pages + 12 annexes + film sur CD

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Bonne appréciation du déroulement et des produits du projet.

La conduite du projet reste pour l'instant très technique, avec notamment peu de prise en compte des dimensions sociales et économiques telles que le marché des sous produits de recyclage et leur insertion dans le secteur informel sénégalais.

Les résultats intermédiaires sont intéressants et conformes aux objectifs annoncés. Les principales valeurs du projet sont une meilleure connaissance et des informations utiles sur le secteur informel et son rôle dans la filière des déchets et la coopération Sud Sud en matière de transfert de technologies.

La récupération des plastiques et de l'aluminium existe déjà au Sénégal, et en Afrique de l'Ouest en général, dans des unités artisanales. Aussi, il est suggéré de bien mettre en évidence la plus value effectivement escomptée par le transfert technologique proposé dans cette action pilote, dans toutes ses dimensions (financière, économique, sociale, culturelle et comportementale).

Réponse de l'équipe : La première partie de l'étude concernait seulement le Vietnam, tel qu'indiqué dans notre proposition, pour valider l'existence de technologies exportables.

A ce stade de l'exercice, les informations relatives à la situation au Sénégal ont été apportées lors de la mission de F.Protte au Vietnam, afin de favoriser un échange avec nos partenaires vietnamiens. Aucun budget spécifique n'a été prévu pour ce type d'études en première partie.

2.2. Fiche de suivi de juin 2002 : Activités / réalisations (depuis la fiche précédente)

En France :

- Contacts avec Ademe pour recherche financement pour un premier transfert de technologie de la filière plastique (unité de granulation)
- Contact avec professionnels du recyclage des déchets plastiques en France pour information sur les relations entre la filière du recyclage et la filière de fabrication de produits plastiques.

Au Vietnam :

- Contact avec Agence de la francophonie pour recherche financement pour un 1^{er} transfert
- L'Agence après contact avec l'IEPF a confirmé début mai qu'elle pourrait prendre en charge un budget de 5 000€.
- réalisation des plans techniques pour la fabrication de fourneaux à métaux
- achat d'un brûleur de fourneau

L'ensemble de ces éléments ont été envoyés à Dakar pour mettre en place un premier transfert de savoir-faire

Au Sénégal :

- définition du cahier des charges de la seconde phase (ENDA Sénégal et PRAXIS)
- contacts avec secteur industriel pour valider possibilité d'intégrer des produits semi-finis dans les filières industriels
- contact avancé avec une société travaillant dans le secteur de la construction métallique pour construire un premier four sur la base des plans envoyés du Vietnam.
- discussion avec l'ONG italienne LVIA pour mettre en place une unité de granulation dans leur centre de récupération des déchets à Thiès. LVIA a budgété environ 7 500€ pour participer à ce premier transfert de technologie.

La phase 2, bien qu'initiée au Sénégal, n'a pas réellement démarré du fait de retard pris dans la mise en place du nouveau contrat, supposant de solder la première lettre de commande.

La première lettre de commande devrait être soldée avant fin juin (transmission facture + justificatifs + rapport à DCT/ILO le 7 juin) et l'ensemble des éléments pour mettre en place la nouvelle lettre de commande seront envoyés d'ici la mi-juin.

Néanmoins, ENDA et PRAXIS se mobiliseront de juillet à septembre.

3. Réunion du 31 mai avec TA Thu Thuy à Paris

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion

- La partie Viêt Nam de l'action de recherche est terminée. Notamment, le film fabriqué dans le cadre de cette action sur les circuits du recyclage à Hô Chi Minh Ville est désormais disponible sur CD.
- La partie Sénégal de l'action tarde à démarrer pour des raisons de signature contractuelle avec l'équipe du Sénégal. Hervé Conan s'y attelle.
- Des contacts ont été pris avec l'ADEME pour financer éventuellement l'envoi d'un matériel de recyclage des plastiques du Viêt Nam au Sénégal ; des contacts ont été pris avec une entreprise de recyclage des plastiques à la Réunion qui exporterait massivement ses produits du recyclage plastique vers le Cameroun.

3.2. Principales conclusions

- Etant donné le peu de temps restant pour la recherche, il est proposé de se centrer sur les maillons les moins connus d'une chaîne complète de recyclage des plastiques en Afrique, c'est-à-dire les conditions d'un possible accrochage fort avec le milieu industriel au Sénégal.
- A ce titre, il pourra être intéressant de poursuivre l'exploration des conditions industrielles d'un éventuel marché des produits semi-finis de plastiques recyclés, notamment au niveau des éventuelles conditions de normalisation. L'ADEME peut être une piste utile de mise en relation avec des industriels du recyclage plastique en France.
- C'est certainement l'exploration en Afrique d'une éventuelle dimension industrielle et semi-industrielle du recyclage des déchets (à l'image de ce qui a été observé au Viêt Nam) qui est l'apport le plus novateur de cette action de recherche. L'information sur le Cameroun montre qu'il semble y avoir des opportunités à explorer.

4. Cadrage suggéré à l'exposé

D'après les informations données par l'équipe, peu d'activités supplémentaires ont pu être entreprises dans l'action pilote pour des raisons de retard dans la contractualisation de la suite. Par ailleurs, le public de l'atelier sera sensiblement différent de celui de Paris en mars dernier.

En conséquence, il est proposé à l'équipe de reprendre sa présentation de mars, complétée de certains points répondant aux observations du comité scientifique.

L'exposé, agrémenté du film existant, pourrait donc être structuré de la façon suivante :

- présentation de la partie Viêt Nam de l'action, accompagnée du film réalisé,
- présentation des activités envisagées dans la partie Sénégal et état d'avancement,
- réflexion sur les pistes d'enseignement qui commencent à émerger de l'action en cours,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D7 – TENMIYA

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

Le service de collecte des déchets solides est presque inexistant dans les quartiers périphériques pauvres. L'implication des petits opérateurs peut-elle permettre une amélioration des services de collecte des déchets solides et quelles sont les conditions optimum d'intégration, d'optimisation et de pérennisation des prestations des petits transporteurs des ordures ménagères dans un plan cohérent de gestion des déchets municipaux.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de février 2002 : 61 pages

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Décalage complet entre les objectifs annoncés et le rapport intermédiaire qui est une restitution plate et parfois confuse d'enquêtes et d'études socio-anthropologiques et socio-économiques, trop générales pour aider à la qualification de l'objet du projet : les charretiers de Basra.

Il y a absence de méthode et de rigueur scientifiques, ce qui a entraîné une déviation importante par rapport aux objectifs du projet et une confusion dans les actions engagées au titre du projet. Au plan opérationnel, on note un retard dans la mise en place de la structure de coordination.

L'équipe devra recentrer le projet sur son objectif (« les petits transporteurs de déchets ») et tirer les leçons des enquêtes et analyses pour préciser l'expérimentation.

Une reformulation complète des objectifs et des activités, se basant sur une liste et une analyse bibliographiques, devra être proposée rapidement pour permettre d'apprécier la suite du projet.

L'équipe devra y adjoindre une proposition de planning qui soit visible et lisible dans les délais.

La poursuite du projet dépend de la satisfaction de ces deux conditions.

Un complément au rapport intermédiaire est demandé pour la fin mars et devra comprendre les éléments suivants :

- analyse bibliographique et présentation du contexte global du projet,
- traitement de l'enquête sur les charretiers,
- reformulation de l'action pilote au vu de l'analyse des résultats d'enquêtes,
- planning prévisionnel d'exécution des activités prévues.

2.2. Reprise complète du rapport intermédiaire en mars 2002 et commentaires du CS

Après lecture du complément au rapport intermédiaire (28 pages), le comité scientifique a apprécié les efforts d'investigation et de réflexion que l'équipe a développés, suite à la réunion à mi-parcours et aux recommandations d'ordre méthodologique émises par le comité, même si la forme et la lisibilité de la rédaction restent à améliorer dans les futurs documents.

Pour encourager et renforcer l'équipe dans la poursuite de ses efforts et dans la structuration méthodologique de son travail, le comité a émis les commentaires suivants.

Pour mieux conduire son action pilote et mieux l'insérer dans le schéma global de gestion des déchets de Nouakchott, l'équipe devrait poursuivre son effort bibliographique dans deux directions :

- enrichir sa lecture par des documents venant d'autres pays, afin de comparer et d'enrichir les innovations envisagées avec ce qui a été tenté ailleurs,
- détailler et rédiger les enseignements tirés de l'exploitation bibliographique par rapport aux actions envisagées, au delà des titres annoncés à la page 6 du rapport complémentaire.

Le lien entre le secteur informel (décrit à la page 14) et les charretiers (objet de l'enquête traitée au chapitre 5) n'est pas compréhensible :

- qui sont les charretiers (sujet du chapitre 5) au sein des acteurs décrits dans le chapitre 4 ?
- quelle est l'ampleur du secteur informel, des micro-entreprises ?
- quelle est l'ampleur des charretiers dans cet ensemble d'acteurs ?
- pourquoi ne traiter que des opérateurs travaillant avec des charrettes, et pas ceux qui utilisent d'autres moyens de transport comme les fourgonnettes ?

Le comité scientifique a évoqué la proximité des pêcheurs, dont les filets pourraient peut-être servir pour tenir les déchets sur les charrettes.

Par ailleurs, il encourage l'équipe dans toutes ses analyses d'ordre financier et économique qui ne peuvent que renforcer la crédibilité, la faisabilité et la pérennisation à plus grande échelle des innovations testées.

Les résultats attendus qui sont annoncés à la page 25 sont louables, à condition qu'ils dépassent le stade des généralités et des évidences déjà connues. A ce titre, le point 7.1. est bien formulé.

Pour atteindre ces résultats, l'équipe devra s'attacher à élargir l'échelle de sa réflexion et à structurer logiquement son raisonnement, ainsi que la restitution de ses résultats.

- Quelle est la place et l'ampleur des charretiers dans le schéma global actuel de la gestion des déchets à Nouakchott ?
- Qu'est-ce que la « stratégie communale de gestion des déchets » en cours d'étude, citée à la page 14 : commanditaire, objectifs et termes de référence, auteurs de sa réalisation ? Comment l'action pilote D7 intègre-t-elle dans l'étude en cours ?
- Comment est étudiée concrètement l'articulation entre les actions du secteur public, celles du secteur privé, celles du secteur informel, et celles des ménages, dans l'action pilote ?

2.3. Fiche de suivi de mai 2002 : Activités / réalisations (depuis la fiche précédente)

- Recherche bibliographique complémentaires
- Enquête complémentaire charretiers
- Rédaction du rapport intermédiaire complémentaire
- Campagne de sensibilisation : des réunions de sensibilisation tenues par le comité du quartier et la commune
- Mise en place du comité de quartier : un comité de quartier de 12 personnes a été élu par les habitants du quartier.
- Mise en place du comité de coordination (commune, comité du quartier, charretiers, Tenmiya)
- Atelier de validation du dispositif de collecte : cet atelier a réuni les représentants de la commune, ceux des populations et les transporteurs de déchets solides. Le principe d'un charretier pour un bloc de 100 familles a été retenu et le prix à payer par les ménages a été fixé à 400 Um/mois. Ce prix pourra cependant être révisé en fonction du bilan qui sera fait après deux mois d'activités.
- Signature d'une convention de partenariat entre la commune et Tenmiya : fixant les modalités de mise en œuvre de l'action pilote « appui aux petits transporteurs de déchets »
- Sélection des opérateurs charretiers et des ménages de la zone pilote
- Lancement des commandes de fûts et de charrettes
- Recrutement de deux relais communautaires au niveau du quartier.
- Deux jeunes stagiaires de l'IUT carrières sociales de Lille ont été associées à l'action. Elles mettent en place actuellement un outil cartographique.

- Préparation et envoi d'une requête de financement en vue de la poursuite de l'action pilote. Ce financement a été sollicité auprès du programme PPPUE du PNUD. La poursuite de l'action sera axée essentiellement sur l'appui à la commune.

3. Cadrage suggéré pour l'exposé

Cette action pilote a connu une forte évolution depuis la réunion de mars à Paris. Le rapport intermédiaire a été entièrement repris, et la dernière fiche de suivi a été l'occasion pour l'équipe d'apporter des précisions en réponse aux demandes du comité scientifique. L'action sera présentée pour la première fois à Cotonou.

En conséquence, l'exposé pourrait être relativement complet et structuré de la façon suivante :

- bref rappel des caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets de Nouakchott, en mentionnant l'étude en cours pour l'amélioration du schéma global (Banque mondiale)
- brèves présentation et argumentation de l'action conduite, en indiquant la place de l'expérience pilote dans l'étude en cours (place des charretiers parmi les autres acteurs),
- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- contribution effective de l'expérience à l'étude en cours du schéma déchets de Nouakchott,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D8 – IRD

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

Le processus de décentralisation en cours dans plusieurs pays africains peut offrir des opportunités d'organisation des services urbains et de redistribution des initiatives, des pouvoirs et des responsabilités. Une stratégie de gestion des déchets pourrait constituer le lieu d'apprentissage de ces nouvelles mutations.

Dans cette action de recherche, la gestion des déchets est envisagée comme un analyseur des pratiques réelles, sociales et institutionnelles et comme un secteur d'apprentissage pour la transformation des approches expérimentales micro-locales.

- Contribution au renforcement des capacités institutionnelles municipales. Appui structurel à la décision municipale. Etat des lieux géographiques et identification des zones à risques/d'intervention prioritaire (SIG et inventaires exhaustifs des acteurs, leur localisation...)
- Identification de systèmes d'acteurs, des synergies possibles et des concurrences nouvelles
- Analyse des représentations et de pratiques relatives à l'environnement urbain et à son assainissement
- Analyse des représentations et des pratiques

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 11 pages + 13 annexes

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Le rapport intermédiaire n'en est pas un puisqu'il est écrit sous forme de résumé des rapports de mission et d'une première exploitation des enquêtes menées, sans fil conducteur, sans analyse et sans base bibliographique. Beaucoup d'informations sur Mopti et peu sur Porto-Novo y sont rassemblées sans structuration.

L'étude devait préciser le jeu des acteurs suivant le niveau le plus pertinent et le plus opérationnel pour la coordination des actions des collectivités locales. Elle doit montrer l'impact des outils et des analyses sur l'aide à la décision des différents acteurs.

Tout en complétant la collecte de données sur Porto-Novo, l'équipe de projet devra mettre l'accent sur les analyses des nombreuses données accumulées.

Le produit SIG est le seul élément tangible annoncé mais aucun support cartographique n'a été joint au rapport. Ce SIG devrait également permettre aux décideurs et techniciens de suivre l'évolution de la situation sanitaire et environnementale liée à la gestion des déchets mais il semble que ces données ne sont pas collectées.

Un complément au rapport intermédiaire est demandé pour la fin mars et devra comprendre les éléments suivants :

- liste et analyse bibliographiques,
- description du contexte et de la problématique des déchets dans les 2 villes,
- analyse des enquêtes et états des lieux, au regard des objectifs annoncés du projet.

2.2. Reprise complète du rapport intermédiaire en avril 2002 et commentaires du CS

Le rapport complémentaire de 89 pages a suscité un très long commentaire (6 pages) de la part du comité scientifique, autour des points suivants :

1. Mise au point sur l'esprit du programme de recherche

Nous sommes dans un programme de recherche et non pas dans un programme d'intervention.

L'objectif du programme est d'apporter des compréhensions nouvelles dans l'objectif de mieux agir ou d'éviter de continuer à échouer, et non pas d'apporter des interventions sur le terrain.

Les interventions réalisées dans le cadre d'actions pilotes doivent être comprises comme des opportunités visant à évaluer de nouvelles méthodologies ou évaluer de nouveaux comportements en situation d'action réelle.

En aucun cas, une action du programme de recherche ne peut se satisfaire d'avoir simplement apporté quelque chose sur le terrain.

En conséquence, toutes les actions du programme doivent veiller à éviter deux écueils :

- accumuler des informations sans apporter d'analyse nouvelle au programme,
- conduire des interventions sur le terrain sans évaluation critique permanente sur ce que l'on fait et croit apporter, ainsi que sur les jeux d'acteurs entourant l'intervention.

2. Questions suscitées par la synthèse provisoire de la page 45

3. Questions suscitées par les recommandations annoncées à la page 47

4. Questions suscitées par le rapport complémentaire

- Qu'espère apporter l'équipe au programme de recherche, à travers cette action ?

- Quelles nouvelles compréhensions espère-t-on cerner à travers toutes les exploitations bibliographiques et toutes les enquêtes ?
 - Par rapport aux constats que d'autres ont déjà fait, qu'apporte-t-on comme éléments et arguments nouveaux, qui peuvent faire que les interventions futures réussiront mieux ou échoueront moins ?
 - Qu'espère apporter l'équipe au niveau local ?
5. Questions suscitées par les objectifs centraux du projet de recherche de l'équipe
- Création d'outils d'aide à la décision
 - Analyses sur les pratiques sociales et institutionnelles réelles
 - L'aide à la décision municipale
6. Questions suscitées par vos propositions
7. En conclusion : position du comité scientifique
- Ne ressentant pas suffisamment d'attitude critique de l'équipe par rapport à elle-même et par rapport aux acteurs locaux travaillant directement avec elle, les questions du comité scientifique visent à pallier cette insuffisance, en posant à l'équipe les questions que celle-ci devrait se poser à elle-même.

Sinon, l'équipe court le risque d'avoir simplement empilé une couche supplémentaire d'aide internationale, aux nombreuses couches précédemment apportées dans ces villes, que l'équipe a d'ailleurs largement décrites et critiquées.

Ceci n'est pas l'objectif du programme de recherche.

3. Réunion du 23 mai avec TA Thu Thuy, Jean Paul Duchemin et Christophe Le Jallé

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion à Paris

- Discussion approfondie sur le fonctionnement scientifique du programme et sur l'esprit de ce programme, de recherche et non pas d'intervention sur le terrain à priori (les interventions sur le terrain ne sont faites que pour en tirer des enseignements critiques à l'attention d'une meilleure connaissance globale à partager avec l'ensemble des équipes du programme).
- Discussion approfondie sur les commentaires émis par le Comité scientifique à deux reprises (15 mars et 7 mai) expliquant que les rapports intermédiaires de l'équipe ont soulevé plus de questions de la part du comité scientifique qu'ils n'ont apporté des analyses innovantes sur la problématique annoncée dans le titre de l'action.
- Pourtant, les très nombreuses informations rassemblées sur les terrains d'investigation ont permis d'ouvrir des débats intéressants au cours de la réunion, autour des interrogations suivantes : « Fonctionnalité sociale et fonctionnalité technique : la fonctionnalité technique autour des questions d'assainissement urbain en général perturbe-t-elle la fonctionnalité sociale pré-existante ? » ; « L'habitant face à cette fonctionnalité sociale : l'accepte-t-il ou la subit-il ? » ; « Mopti : ville rentière de l'aide internationale autour des problèmes d'assainissement urbain ? » ; « Le CETOM de Porto Novo, lieu d'innovation et de formation : genèse et évolution, quelles retombées réelles, quels enseignements tirés de cette expérience phare des années 1990 connues de beaucoup de GIE de précollecte ? »...
- Discussion autour des interrogations plus globales qui émergent à la lecture de l'étude comparative récente commanditée par l'AFD sur les modes de gestion des déchets dans 9 pays de la zone ZSP ; les résultats anthropologiques provisoires qui ressortent d'autres recherches du programme, notamment l'action A4 du SHADYC (Jacky Bouju) et l'action D3 du CEDA.
- Les difficultés méthodologiques de l'équipe pour se mettre en situation d'interrogation critique permanente sur ses propres pratiques d'intervention et de réflexion à Mopti, ainsi que sur ses résultats à partager avec les autres équipes du programme.

3.2. Principales conclusions

- L'équipe propose de reprendre ses analyses en vue de mieux démonter les mécanismes socio-politiques des terrains étudiés, « mieux déconstruire » afin d'être en meilleure position d'innovation et de proposition sur : « Quels systèmes de régulation, à l'africaine : municipalisation à la française ou/et dynamique associative à l'américaine, action citoyenne ou/et action communautaire, décentralisation ou/et gouvernance... ? »
- La conduite de l'action pilote sur le terrain, dont les innovations n'ont pas encore convaincu, n'est pas l'objectif du programme de recherche. Aussi, la poursuite des interventions et, surtout, leur restitution dans les rapports écrits s'attacheront à répondre aux interrogations et inquiétudes émises par le comité scientifique.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

Depuis la réunion de mars à Paris, cette action a fait l'objet de plusieurs échanges avec le comité scientifique et d'une reprise importante du rapport intermédiaire. En particulier, le dernier échange a été très fructueux en ouvrant des débats intéressants autour des interrogations suivantes : « Fonctionnalité sociale et fonctionnalité technique : la fonctionnalité technique autour des questions d'assainissement urbain en général perturbe-t-elle la fonctionnalité sociale pré-existante ? » ; « L'habitant face à cette fonctionnalité sociale : l'accepte-t-il ou la subit-il ? » ; « Mopti : ville rentière de l'aide internationale autour des problèmes d'assainissement urbain ? » ; « Le CETOM de Porto Novo, lieu d'innovation et de formation : genèse et évolution, quelles retombées réelles, quels enseignements tirés de cette expérience phare des années 1990 connues de beaucoup de GIE de précollecte ? »...

Il avait également été évoqué que l'équipe reprenne certaines de ses analyses en vue de mieux démonter les mécanismes socio-politiques des terrains étudiés, « mieux déconstruire » afin d'être en meilleure position d'innovation et de proposition sur : « Quels systèmes de régulation, à l'africaine : municipalisation à la française ou/et dynamique associative à l'américaine, action citoyenne ou/et action communautaire, décentralisation ou/et gouvernance... ? »

En conséquence, étant donné la richesse potentielle des analyses évoquées et leur caractère récent, la structuration de l'exposé à l'atelier est laissée à l'initiative de l'équipe. Il est néanmoins suggéré de centrer l'exposé sur les résultats de recherche plutôt que sur ceux de l'action pilote, et d'aborder entre autres les points suivants :

- bref rappel de la problématique de recherche, du terrain et des méthodes d'investigation, ainsi que de l'évolution problématique de la recherche,
- réflexions et enseignements en cours autour des questions évoquées ci-dessus,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D9 – TECH-DEV

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

Il s'agit d'intervenir de façon opérationnelle en appui à certains membres et au collectif des structures de pré-collecte des déchets pour expérimenter des solutions innovantes aux difficultés (points de blocage) rencontrées dans la filière :

- la pérennisation de la gestion partagée des déchets solides ménagers (DSM) de la ville de COTONOU, par :

- le renforcement des capacités des initiatives privées pour la pré-collecte, ceci par un appui institutionnel à ces SNG et la formation de leurs responsables,
 - l'amélioration des conditions matérielles de leur travail,
 - la sensibilisation et la motivation des habitants pour assurer, en particulier, le recouvrement des abonnements,
 - des modalités de gestion des points de regroupement et la collecte des DSM à ces points de regroupement dans des conditions satisfaisantes pour l'ensemble des partenaires impliqués,
- la récupération et la valorisation des déchets, qui pourraient être des activités rentables dès lors qu'elles sont correctement appréhendées par l'ensemble des acteurs de la filière, des ménages (tri sélectif à la source) aux utilisateurs des produits recyclés, en passant par les techniques de transformation / recyclage / valorisation ; ceci concerne en particulier :
 - la récupération et le recyclage des déchets plastiques dont la faisabilité et la rentabilité doivent se vérifier,
 - le maraîchage en milieu urbain et périurbain qui représente un marché potentiel important pour un compost de qualité issu du compostage des déchets organiques.

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars 2002 à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 38 pages + 9 annexes

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

La mise en œuvre de l'action a été faite par une bonne équipe dans un partenariat diversifié. Mais la restitution des activités réalisées est très succincte, sans argumentation ni analyse critique des pratiques qui ont par ailleurs déjà été largement documentées.

Les actions pilotes sont conduites sans une réflexion préalable de conception ni de faisabilité sur les plans technologiques, économique, organisationnel ou financier.

Le projet a à son actif quelques actions innovantes, notamment les charrettes et pelles améliorées, mais il subsiste un doute sur la capacité de l'équipe à les diffuser ou à engager les actions de valorisation des résultats.

L'équipe doit avoir plus de recul par rapport aux enquêtes et aux actions, les restituer dans leur contexte, dans les projets et programmes existants. Elle devra faire des choix sur les actions pilotes qu'il est réellement pertinent de conduire, en se concentrant sur la précollecte et le tri, et en abandonnant le volet valorisation (compost, plastiques) qui ne semble pas pouvoir aboutir.

Un complément au rapport intermédiaire est demandé pour la fin mars et devra comprendre, entre autres, les éléments suivants :

- le contexte institutionnel et technique du système de collecte des ordures à Cotonou,
- l'analyse critique de la précollecte, justifiant les actions pilotes proposées,
- la sélection et la conception détaillée des expérimentations qu'il semble à l'équipe réellement pertinent de retenir pour la suite,
- le planning prévisionnel de la suite de l'action.

2.2. Complément au rapport intermédiaire en mars 2002 et commentaires du comité scientifique

Après lecture du complément au rapport intermédiaire (21 pages + 2 annexes), le comité scientifique estime ne pas avoir d'éléments suffisants permettant d'apprécier la pertinence, la conception et la faisabilité des actions envisagées.

1. Commentaires généraux : un manque de recul et d'analyse critique par rapport aux thèmes d'investigation et à l'action elle-même conduite par l'équipe

Les recommandations générales d'ordre méthodologique faites par le comité à l'ensemble de toutes les équipes ne semblent pas avoir été entendues dans le cas présent, notamment les recom-

mandations 1 (exploitation bibliographique), 2 (échelle d'action et échelle de réflexion) et 4 (dimension financière).

Le rapport intermédiaire ne donne toujours pas la liste bibliographique (et à fortiori l'exploitation qui en est tirée) à partir de laquelle l'équipe a élaboré son projet d'action, ni en ce qui concerne le contexte actuel et passé de la gestion des déchets à Cotonou, ni de façon plus générale en ce qui concerne la question des déchets en Afrique et les expériences de pays similaires qui pourraient guider l'équipe dans ses innovations à Cotonou.

L'exploitation de la bibliographie permettrait de décrire la situation actuelle complète de la gestion des déchets à Cotonou et les difficultés qu'elle rencontre, ainsi que les raisons les plus diverses qui expliquent comment cette gestion en est arrivée à ce stade ou à ses difficultés. Notamment, le projet PGDSM de Oxfam Québec n'est toujours pas décrit, ni l'insertion de l'action pilote D9 par rapport à ce projet. L'analyse détaillée des difficultés actuelles et des programmes d'amélioration en cours est un point de départ pour justifier de la pertinence des actions proposées.

Cette analyse globale permettrait également de bien intégrer ces actions dans l'amélioration générale du système, et ainsi, d'ouvrir l'échelle de la réflexion et de l'évaluation de l'action au delà de l'échelle de l'action pilote elle-même (« Qu'est-ce que l'équipe espère changer dans le schéma général ? »).

L'analyse des programmes récents d'appui international à la gestion des déchets à Cotonou ferait ressortir les innovations tentées et les résultats atteints, ou les raisons des résultats non atteints, et les enseignements que l'équipe en tire pour asseoir la pertinence et l'innovation des actions proposées.

L'analyse d'expériences similaires aux actions proposées et venant d'autres pays permettrait d'enrichir les innovations proposées, par exemple au niveau de l'amélioration des charrettes ou de la professionnalisation des SNG, qui sont des thèmes explorés partout depuis que la précollecte a été investie par le secteur informel dans tous les pays de la sous-région.

La dimension financière est particulièrement absente du rapport et de son complément, que ce soit dans les descriptions générales de la gestion des déchets à Cotonou et des programmes d'appui international, ou dans les actions proposées : diagnostic financier des SNG, coût des innovations proposées (charrettes, pelles...), découpage financier de chaque action envisagée, pertinence financière et durabilité financière...

En conclusion, il est recommandé à l'équipe de mieux tirer profit de chaque recommandation d'ordre général émise par le comité scientifique à l'attention de l'ensemble des équipes.

2. Commentaires sur la préparation des actions

Un certain nombre de méthodes facilite la préparation d'une action, renforce sa crédibilité (sociale, technique et financière) et prépare sa future pérennisation.

La pertinence d'une action s'analyse au regard des éléments suivants (ajustés selon les circonstances) :

- enseignements tirés de la bibliographie,
- enseignements tirés d'expériences similaires,
- présentation du contexte global et de l'insertion de l'action envisagée dans ce contexte,
- critères de sélection des actions envisagées,
- diagnostic et critères de sélection des acteurs retenus...

La conception détaillée des actions envisagées donne les éléments suivants (ajustés selon les circonstances) :

- le lieu géographique précis de l'action et son aménagement éventuel,
- le nom des partenaires et leur rôle précis dans l'action,
- la description des séquences de l'action, des fréquences,
- les plans et schémas éventuels,

- les investissements à faire et le mode de réalisation,
- l'estimation détaillées des coûts,
- le montage financier mettant en évidence les dépenses et les recettes...

L'analyse de la faisabilité d'une action aborde :

- sa faisabilité sociale (ou niveau d'acceptation),
- sa faisabilité technique,
- sa faisabilité financière, notamment au regard du budget alloué.

Pour mieux comprendre ces éléments méthodologiques, le comité scientifique recommande à l'équipe D9 la lecture du complément au rapport intermédiaire que l'équipe D5 vient de produire en réponse aux commentaires du comité scientifique. Abordant des thèmes d'investigation proches, cette lecture doit être comprise comme un enrichissement apporté entre équipes au sein du programme de recherche.

3. Commentaires sur la restitution des actions

Dans les rapports produits par les équipes du programme, la restitution d'une action réalisée doit être à la fois complète, pédagogique et critique vis-à-vis d'elle-même. Le comité scientifique souhaite donc avoir plus d'information sur les activités déjà réalisées par l'équipe D9.

Renforcement des capacités des SNG :

Concernant les étapes déclarées comme faites, le comité souhaite avoir les détails de la sélection des SNG retenues et de leur diagnostic, le compte-rendu détaillé de la formation délivrée (programme et méthodes de formation, formateurs et personnes formées, documents de formation discutés, outils d'évaluation de la formation...) et la restitution complète des outils de gestion élaborés.

De façon plus générale, des réflexions sur le seuil de rentabilité d'une SNG dans le domaine des déchets, sur ses conditions minimales de fonctionnement interne, sur son organisation minimale... seraient les bienvenus pour ouvrir le débat sur la pertinence des SNG dans le schéma global de la gestion des déchets à Cotonou.

Charrette améliorée et pelle éliminant le sable au ramassage des déchets :

Concernant les étapes déclarées comme faites, le comité souhaite avoir les détails du cahier des charges, le plan et les modalités de fabrication du prototype, les points qui ont fait l'objet d'ajustement, et surtout le coût du prototype et sa faisabilité à plus grande échelle.

De façon plus générale, des réflexions sur d'autres modes de traction possibles que la charrette à traction asine ouvriraient le champ de l'innovation dans le maillon de la précolle.

Concernant la pelle, le comité souhaite avoir les détails des réflexions sur sa conception, sur son coût et sur sa faisabilité à plus grande échelle. Par ailleurs, une réflexion a-t-elle été conduite sur les destinations du sable éliminé, sachant que celui-ci est quand même abondamment souillé ?

Une comparaison avec les améliorations testées dans d'autres villes a-t-elle été réalisée ?

Tri des déchets organiques à la source :

Concernant les étapes déclarées comme faites, le comité souhaite avoir les détails de la conception et de la fabrication des poubelles, ainsi que leur coût, le compte-rendu des contacts avec les maraîchers et la description détaillée de l'organisation de l'acheminement envisagée des déchets jusqu'aux maraîchers.

De façon plus générale, il est étonnant que l'étape de négociation financière avec les maraîchers soit envisagée après l'organisation de l'acheminement et la mise en place de l'opération.

3. Réunion du 23 mai avec TA Thu Thuy et Christophe Le Jallé, à Paris

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion

- Discussion approfondie sur les commentaires émis par le Comité scientifique à deux reprises (15 mars et 15 avril) expliquant que le rapport intermédiaire de l'équipe n'est toujours pas validé par le programme, à ce jour.
- Discussion sur le fonctionnement scientifique du programme et sur l'esprit de ce programme, de recherche et non pas d'intervention sur le terrain à priori (les interventions sur le terrain ne sont faites que pour en tirer des enseignements critiques à l'attention d'une meilleure connaissance globale à partager avec l'ensemble des équipes du programme).
- Information mutuelle (entre le Comité scientifique et l'équipe) sur la genèse de cette action de recherche, sur son montage et les conditions dans lesquelles cette action a été retenue, et sur les difficultés particulières de sa mise en œuvre.
- Discussion sur le rôle du PDM dans le programme de recherche et vis-à-vis de l'action de recherche elle-même. Notamment, étant à Cotonou, sans le vouloir explicitement, le PDM est un des acteurs plus ou moins impliqués dans la gestion des déchets à Cotonou. A ce titre, il ne joue pas un rôle totalement neutre dans les jeux d'acteurs locaux.
- Les difficultés méthodologiques de l'équipe pour se mettre en situation d'interrogation critique permanente sur ses propres pratiques d'action et de réflexion, ainsi que sur ses résultats à partager avec les autres équipes du programme.

3.2. Principales conclusions

- Un plan détaillé de rapport intermédiaire a été proposé par le Comité scientifique, en vue d'aider l'équipe à produire des documents suffisamment complets pour participer à des échanges de nature scientifique au sein du programme.
- Il est recommandé de revoir les ambitions sur le terrain à la baisse, et de se concentrer sur l'analyse critique du contexte de l'action, ainsi que sur l'exploitation critique des activités déjà réalisées.
- Il est également recommandé de conduire au plus vite la recherche bibliographique qui a tant manqué au démarrage de cette action, et surtout d'en conduire une exploitation critique au regard des objectifs annoncés de l'action (et de l'innovation qui est attendue dans le programme de recherche), ou d'autres objectifs qui paraîtront plus pertinents, au vu des délais très courts restants.
- Il est recommandé de commencer au plus tôt certains chapitres du rapport qui n'est toujours pas validé.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

Depuis la réunion de mars à Paris, cette action a fait l'objet de plusieurs échanges avec le comité scientifique, de reprise du rapport intermédiaire et de récentes demandes de précision. Par ailleurs, elle a la particularité difficile de se situer dans la ville où a lieu l'atelier et sur laquelle une journée complète de présentations, de visites et de débats est organisée la veille de l'exposé de l'équipe.

Il est donc important de souligner auparavant que l'exposé demandé s'inscrit dans une séance d'échanges sur le thème « Partenariat public – privé » et que l'exposé de l'équipe doit rester complet et mettre en relief l'esprit critique de l'équipe pour que sa contribution aux débats soit enrichissante et personnalisée.

En conséquence, l'exposé pourrait être structuré de la façon suivante :

- analyse critique personnelle de l'équipe sur l'évolution récente, les forces et les faiblesses du système déchets de Cotonou,
- justification et présentation de l'action pilote,
- le point sur les activités réalisées et en cours : conduite et résultats déjà acquis,
- explicitement, quelles articulations avec les autres maillons de la filière de gestion et avec les autres acteurs, comment le partenariat est conduit et pourrait être encore amélioré, comment est pensé et réalisé le contrôle des prestations des partenaires, ainsi que le suivi des flux financiers,
- points forts et points faibles de l'expérience, enseignements déjà tirés par rapport au questionnement de départ,
- perspective et insertion dans le schéma global de gestion des déchets de Cotonou dont l'amélioration est en cours d'étude (projet Oxfam),
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.

ACTION D10 – EAMAU

1. Rappel des objectifs et des activités de cette action

Analyser l'interface municipalité – société civile autour de la gestion des dépotoirs intermédiaires
Contribuer à l'amélioration de la précollecte et des dépotoirs intermédiaires à Lomé
Renforcer les capacités d'intervention des structures de gestion des ordures ménagères à Lomé
à travers les activités suivantes :

- un appui organisationnel aux associations de pré-collecte pour leur donner les moyens de bien gérer les dépotoirs et d'augmenter leur capacité de participation
- mise en œuvre d'un cadre de concertation entre les acteurs de la filière pour clarifier les responsabilités de chacun
- un appui matériel (aménagement léger) pour permettre la mise en place du système de gestion des dépotoirs
- des formations pour permettre aux associations de mener à bien l'opération de diminution du volume de sable dans les déchets.
- une recherche pour mieux connaître les coûts d'enlèvement
- une étude sur le système contractuel mairie – entreprises pour aider la municipalité à maîtriser les coûts de l'évacuation

2. Etat des échanges avec le programme depuis la réunion de mars à Paris

Rapport intermédiaire de janvier 2002 : 30 pages

2.1. Commentaires et recommandations du comité scientifique du 15 mars 2002

Le comité scientifique a émis de sérieux doutes sur la capacité de l'équipe à conduire à terme le projet et à produire un rapport de qualité.

Pour que le travail soit pris en considération, l'équipe devra reprendre les analyses pour en dégager un argumentaire qui permette d'actualiser, ou de recentrer si besoin était, l'objectif et les conditions de l'expérimentation envisagée.

Un complément au rapport intermédiaire est demandé pour la fin mars et devra comprendre, entre autres, les éléments suivants :

- liste et analyse bibliographique,
- analyse des enquêtes déjà effectuées, au regard des objectifs annoncés pour le projet,
- conception détaillée de l'expérimentation souhaitée,
- planning d'intervention proposée qui soit crédible dans le temps et avec les moyens et ressources humaines mobilisables.

2.2. Reprise complète du rapport intermédiaire en mars 2002 et commentaires du CS

Après lecture du complément au rapport intermédiaire (20 pages + annexe 8 pages), le comité scientifique a apprécié les efforts d'investigation et de réflexion que l'équipe a développés, suite à la réunion à mi-parcours et aux recommandations d'ordre méthodologique émises par le comité. Pour encourager et renforcer l'équipe dans la poursuite de ses efforts et dans la structuration méthodologique de son travail, le comité a émis les commentaires suivants.

Comme le rapport s'arrête de façon un peu brusque à la page 19, on peut se demander s'il a été envoyé sous sa forme complète, notamment au niveau de la bibliographie qui clôt le rapport. C'est la raison pour laquelle, au vu de la bibliographie mentionnée actuellement, il est recommandé à l'équipe d'enrichir sa lecture par des documents venant d'autres pays ou concernant la question des déchets de façon plus générale, afin d'enrichir les innovations envisagées et d'avoir une vision plus large et du recul critique par rapport à l'action pilote proprement dite.

La problématique est bien posée, bien que :

- la présentation générale du contexte pourrait être plus complète et mieux structurée, surtout au niveau des expériences récemment développées à Lomé et des enseignements que l'on peut en tirer avant de proposer de nouvelles innovations (notamment, pourquoi l'approche originale initiée en 1998 n'a jamais fonctionné, voir page 3 ?),
- la présentation et le diagnostic des acteurs doit dépasser le simple schéma de la page 4, en vue d'intégrer l'ensemble des acteurs dans les futures réflexions et propositions de l'équipe (notamment on ne sait rien sur les entreprises d'enlèvement),
- les enseignements tirés de la bibliographie semblent parfois des conclusions un peu hâtives et non argumentées (par exemple à la page 5 : expliquer pourquoi vous affirmez que « le système de précollecte fonctionne bien » et pourquoi vous pensez que « les solutions proposées devront exclure l'hypothèse d'une augmentation de la participation financière de la mairie »).

Les conclusions de la page 9 sont particulièrement bien cernées et nous invitons l'équipe à s'y référer constamment dans la suite de son action pilote, comme guide pour son avancement détaillé. Ces conclusions peuvent lui servir de « termes de référence » de son action.

Le comité scientifique salue les premiers efforts de préparation de l'action pilote, notamment en termes de collaboration avec la nouvelle équipe municipale, chez qui l'attente vis-à-vis de cette action pilote semble grande.

Il est mentionné à la page 14 que la moitié des associations ont déjà bénéficié d'appuis divers. Il est recommandé de connaître le détail de ces appuis et d'évaluer leur pertinence et leur impact avant de concevoir l'appui que l'équipe compte apporter à nouveau aux acteurs de la précollecte dans l'action pilote.

De façon générale, l'action pilote envisagée reste encore à concevoir dans ses détails. Néanmoins, étant donné le redressement radical et positif dont l'équipe a été capable en peu de temps, suite à la réunion à mi-parcours, le comité scientifique garde sa confiance dans les capacités de l'équipe à poursuivre l'action avec imagination, préparation minutieuse et recul critique.

Pour finir, le comité scientifique note que l'équipe a bien perçu le problème essentiel du financement dans toute la problématique de l'action pilote, et notamment le financement de la collecte par la mairie et la maîtrise municipale des coûts. Aussi, le comité encourage l'équipe à poursuivre des réflexions et à développer des propositions pragmatiques à tester en matière d'articulation financière des différents maillons de la gestion des déchets, dont la gestion des dépotoirs intermédiaires.

3. Réunion du 18 mai avec TA Thu Thuy et Félix Adégnika, à Lomé

3.1. Sujets abordés au cours de la réunion du 18 mai à Lomé

- Les différents modes de gestion des déchets à Lomé qui se sont succédés depuis les années 1990 : genèse de chaque mode, organisation détaillée, points forts et points faibles, réussites provisoires, causes des échecs et des transformations vers le mode suivant, enseignements tirés de chaque nouvelle expérience de gestion des déchets...
- Les difficultés particulières du système actuel et la justification de l'action pilote centrée sur la gestion des dépotoirs intermédiaires (« comment l'action pilote s'inscrit dans l'ensemble du système actuel ? qu'est-ce que l'action pilote espère apporter comme amélioration de l'ensemble du système actuel ? »),
- Les questions centrales de l'action pilote et les innovations testées :
 - . connaître les coûts d'évacuation du dépotoir,
 - . diminuer la fréquence d'évacuation, par l'optimisation de la gestion du dépotoir et par des tests de tri à la source (dessablage),
 - . augmenter les recettes du GIE de précollecte en vue de cofinancer l'évacuation du dépotoir par un prestataire privé, par des campagnes d'abonnement et par le test d'une organisation communautaire de surveillance de la propreté du quartier contre la réapparition de dépotoirs sauvages et pour le contrôle du prestataire de précollecte,
- Organisation détaillée de l'action pilote (avec visite du site), répartition des tâches dans l'équipe, respect du chronogramme, maîtrise du budget de l'action pilote,
- Implication de la Mairie dans l'action pilote : les difficultés de la situation actuelle de la municipalité, ses attentes et ses contributions en cours de négociation vis-à-vis de l'action pilote,
- Rôle de l'EAMAU : implication dans l'action pilote, difficultés diverses à gérer, retombées potentielles pour l'enseignement délivré par l'EAMAU,
- L'esprit du programme de recherche : tirer des enseignements et des analyses innovantes, à partager avec l'ensemble du programme, et non pas s'attacher uniquement à des interventions concrètes sans regard critique.

3.2. Principales recommandations

- Faire ressortir tous les nombreux points intéressants discutés au cours de cette réunion dans les rapports écrits de l'équipe : c'est l'ensemble de l'analyse globale ainsi que le compte rendu critique de l'action pilote qui sont riches d'enseignements pour le programme de recherche,
- Rester pragmatique au niveau des méthodes d'investigation pour ne pas se perdre dans le détail et aller toujours à l'essentiel ; tester effectivement l'innovation de la « surveillance communautaire » constructive vis-à-vis du prestataire de précollecte en situation de monopole local, ainsi que la négociation entre la mairie et le prestataire de précollecte,
- Envoyer d'urgence au Comité scientifique le budget prévisionnel de la fin de l'action pilote ; faire ressortir l'avancement détaillé dans la prochaine fiche de suivi ; commencer suffisamment tôt la ré-écriture du rapport, surtout au niveau de l'analyse du contexte global.

4. Cadrage suggéré pour l'exposé

Cette action pilote a été complètement retravaillée depuis la réunion du mois de mars et une mission de suivi scientifique rapproché a été effectuée en mai. Le temps de conduite effective de l'action pilote est donc relativement court pour l'instant pour en tirer des enseignements mûris.

En conséquence, dans la mesure où l'équipe peut y répondre, il est suggéré d'élaborer un exposé selon les points suivants :

- bref rappel des événements récents à Lomé ; caractéristiques, forces et faiblesses du système déchets, avant et après ces événements,
- brèves justification et présentation de l'action pilote,
- résultats en cours,
- éléments d'analyse financière de l'action : dépenses et recettes, escomptées et effectives,
- évocation des points forts et points faibles de l'expérience, des enseignements déjà tirés,
- premières réflexions sur la contribution de l'expérience au schéma global de Lomé en cours de réorganisation par la Municipalité,
- interrogations actuelles de l'équipe, à partager avec l'atelier.